



# Synthèse des rencontres « Projets artistiques et culturels en milieu rural » Culture(s) et fabrique(s) des territoires ruraux en transition

Organisées au Sonambule | Gignac  
27-28 octobre 2020



# Culture(s) et fabrique(s) des territoires ruraux en transition



Ces rencontres nationales Culture et Ruralités s'inscrivent dans une dynamique initiée depuis une douzaine d'années par la FEDELIMA. En 2015, ce groupe de travail s'est ouvert aux adhérents de l'UFISC, la FAMDT, THEMMA, le CITI, la Fédération Nationale des arts de la rue, le faisant évoluer vers un groupe pluridisciplinaire et multipartenarial en écho aux réalités des synergies nécessaires à la vitalité culturelle des territoires ruraux.

Ces rencontres sont l'occasion de moments privilégiés d'échanges, de positionnements et de réflexions entre des acteur·rice·s artistiques et culturel·le·s, de l'économie sociale et solidaire, des réseaux professionnels, des chercheur·euse·s, des élu·e·s, des représentant·e·s de l'État, des technicien·ne·s et une diversité d'acteur·rice·s locaux·les (associations culturelles, centres sociaux, collectifs, établissements scolaires, élu·e·s...).

En 2020, ces rencontres se sont déroulées au Sonambule à Gignac. Nous remercions chaleureusement toute l'équipe pour la qualité de son accueil ainsi que Serge Falzon, conseiller

municipal de la ville de Gignac et membre du conseil d'administration de l'Office Culturel Vallée de l'Hérault, association qui développe le projet artistique et culturel en musiques actuelles au sein de l'espace culturel municipal, ainsi que Jean-François Soto, Maire de Gignac et président de la Communauté de Commune Vallée de l'Hérault. Ces rencontres ont été organisées par le CITI, la FAMDT, la FEDELIMA, OCTOPUS, l'UFISC, THEMMA.

Les 100 participant·e·s ont terminé les deux jours de rencontres sur un travail collaboratif qui a abouti à une feuille de route qui sera alimentée également lors des prochaines rencontres.

Ce document ne constitue pas des actes des rencontres en tant que tels. Le choix a été fait de combiner propos issus des débats, présentations d'initiatives, informations et ressources. Il présente en premier lieu les pistes de travail car l'enjeu est bien de partager pour construire ensemble d'autres mondes possibles et les projets culturels des territoires ruraux de demain.

Responsables éditoriaux : CITI, FAMDT, FEDELIMA, OCTOPUS, l'UFISC, THEMMA  
Synthèse : Réjane Sourisseau  
Prise de notes : Aurélie Berducat et Célia Berthet  
Mise en page : FEDELIMA  
Publication : Janvier 2022



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



## Sommaire



### Des pistes de travail | p. 4

### Les projets culturels de territoire | p. 6

- Pour un agir culturel territorial en commun
- Inventer d'autres manières de faire
- Schéma

### Des lieux hybrides et transdisciplinaires | p. 15

- Des cafés culturels, ferment de la vie collective des villages
- La Filature du Mazel : de la fabrique artistique au tiers-lieu
- Run Ar Puñs : musiques actuelles et agriculture

### Artistes et territoires ruraux | p. 21

- Entre ancrages et circulations
- Maison d'artistes Ulysse : mixer actions locales et développement de carrières
- L'UsinoTOPIE, Fabrique de marionnettes et fabrique de possibles en Val'Aïgo

### Jeunesses et ruralités | p. 27

- Le Sonambule : accompagner les parcours culturels des jeunes adultes
- Rendre les territoires plus hospitaliers
- Polymorph Corp : Faire des campagnes l'avenir des jeunes
- AJITeR par la culture !

### Saisons culturelles itinérantes en coopération | p. 34

- La Grande Boutique : renouveler et élargir les partenariats
- AJAL : intégrer l'ensemble des parties prenantes
- Le Lieu : des Escapades à l'espace de création pérenne'

### Les relations entre élu·e·s, institutions et acteur·rice·s culturel·le·s | p. 39

- Des points de tension récurrents
- Le rôle facilitateur des agences départementales

1- Cette présentation est extraite du portrait réalisé dans le cadre des travaux d'AJITeR par la culture : <http://www.ajiterculture.org>

# Des pistes de travail



Les pistes présentées ici sont issues des différentes tables rondes et ateliers participatifs menés lors des deux jours de rencontres. Elles sont un point d'étape à un temps T dans un processus qui se poursuivra en 2021 et au-delà, l'idée étant pour le groupe de travail Ruralités de « définir un plaidoyer et une méthode de travail pour faciliter et renforcer les relations et principes de coconstruction entre acteur·rice·s et collectivités territoriales ».

Les ateliers participatifs de la seconde journée ont été animés selon la méthode du Forum Ouvert par Nadine Bentinenga, consultante, formatrice (NB Formation), Nicolas Danigo, consultant-formateur et Nadine Jouanen, facilitatrice et cofondatrice de Percolab France. Pour elle, « liberté, responsabilité et auto-organisation représentent l'essence d'un Forum Ouvert, les trois sont nécessaires pour ouvrir un espace où vont pouvoir émerger production et intelligence collectives. »

Thématiques	Quelques pistes de travail
<b>Lieux hybrides et transdisciplinaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser le développement de tiers-lieux</li><li>• Créer des liens structurels entre culture et agriculture (reconnaissance des savoir-faire, écosystèmes pour mieux se nourrir, prendre soin du vivant)</li><li>• S'outiller pour les statuts juridiques complexes (double montage association / SARL ; sociétés coopératives...)</li></ul>
<b>Artistes et territoires ruraux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Porter une attention à la scène locale, aux pratiques amateurs tout en permettant des circulations d'artistes hors des territoires d'origine et l'accueil d'artistes issu·e·s d'autres territoires, d'autres pays (notion de diversité)</li><li>• Veiller à la juste rémunération des artistes</li><li>• Favoriser les présences artistiques longues</li></ul>
<b>Jeunesses et ruralités</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Valoriser les expériences bénévoles (Passeport bénévole)</li><li>• Inciter davantage au recours à l'alternance</li><li>• Associer les missions locales rurales au suivi des trajectoires professionnelles</li><li>• Inviter les employeur·euse·s à des changements de posture</li><li>• Passer des discours de l'attractivité à des discours sur l'hospitalité</li><li>• Mobiliser, impliquer les jeunes sur les usages du numérique</li><li>• S'appuyer sur les travaux « d'AJITeR par la culture ! »</li></ul>

## Saisons culturelles itinérantes en coopération

- Organiser des espaces d'échanges, de mutualisation, de solidarités
- Diversifier les partenariats
- Rechercher des entrées multiples pour s'intéresser à l'ensemble des populations du territoire
- Investir les espaces publics, des endroits privés « ordinaires », des lieux de travail comme lieux de diffusion : menuiseries, granges, jardins...
- S'adapter à l'échelle du petit
- S'appuyer sur le livre blanc des États généraux du droit à la fête

## Les relations entre élu·e·s, institutions et acteur·rice·s culturel·le·s

- Entrer dans un rapport de partenariat et non de prestations
- Faire valoir le besoin d'une construction horizontale ouverte à de multiples partenaires
- Associer l'ensemble des acteur·rice·s aux démarches de recensement ; Faire remonter le capital social et culturel des forces en présence
- Ne pas attendre que les collectivités proposent des appels à manifestation d'intérêt (AMI) mais proposer des appels à manifestation d'intérêt émanant du terrain
- Élaborer des formations, des mallettes pédagogiques à destination des élu·e·s ; envisager des possibilités de formation conjointe acteur·rice·s / élu·e·s
- S'appuyer sur des facilitateur·rice·s (ex : agences départementales)

## Projets culturels de territoire

- Passer de la notion de développement à celle d'épanouissement des territoires
- Faire disparaître les éléments de langage qui stigmatisent le milieu rural
- Dépasser les approches par programmes et dispositifs
- Inviter, voire « imposer » la présence d'acteur·rice·s culturel·le·s dans les lieux de conception des projets de territoires aux différents niveaux (intercommunal, intercommunautaire).
- Plaider pour la reconnaissance des personnes et du pouvoir d'agir des citoyen·ne·s
- S'intéresser à la demande, aux avis du terrain avant d'étudier l'offre
- Imaginer un SCoT « Culture » (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Explorer la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif à un niveau national pour accompagner l'émergence de coopératives territoriales locales (projet des Localos).

# Les projets culturels de territoire



Les projets culturels de territoire relèvent davantage de processus souples que de la mise en œuvre de dispositifs. Ils supposent une intensification des coopérations entre secteurs professionnels, entre institutions et collectivités publiques – l'État étant la première d'entre elles.

De tels projets impliquent une reconnaissance des personnes et une reconsidération de la place du-de la citoyen-ne. Ils appellent des mises en récits collective des territoires et d'autres manière de faire, en terme de gouvernance, de méthodologie, de rapport au temps.

## Pour un agir culturel territorial en commun

Pour François Pouthier, professeur associé à l'Université Bordeaux-Montaigne<sup>1</sup>, « les projets culturels de territoire invitent à suivre une voie tierce, une voie qui fait des écarts, une voie de l'entre et de l'obliquité<sup>2</sup>. Cette voie des inter suppose des relations fondées sur la réciprocité et la coresponsabilité ; des relations non plus subordonnées mais équivalentes, selon des rapports hétérarchiques<sup>3</sup> et non plus hiérarchiques.

## Inter-collégialité

Du fait d'une gouvernance multiniveau largement à l'œuvre en matière culturelle<sup>4</sup>, les politiques menées sur un territoire donné impliquent le plus souvent plusieurs autorités publiques. C'est probablement dans ces inter – cette voie intermédiaire – que les établissements publics de coopération intercommunale sont en capacité de « déplacer les bornes ». Cela demande de co-produire l'intervention culturelle territoriale qui, si elle peut encore se traduire par des financements croisés, n'épouse ni les mêmes contours, ni les mêmes principes des coopérations culturelles antérieures. Il s'agit aujourd'hui de pratiquer une réelle in-

ter-collégialité. La compétence obligatoire de cohésion sociale et territoriale place les politiques publiques face à une nécessité renforcée de coopération. Or, malgré les dernières lois<sup>5</sup>, l'organisation administrative française reste imparablement complexe, aujourd'hui encore de nombreux dispositifs (politique de la ville, éducation artistique...) s'empilent et les manques d'articulation se font sentir. »

Plusieurs participant-e-s ont témoigné de difficultés :

« Mettre autour de la table l'ensemble des acteurs publics pour qu'ils donnent du sens à un projet de territoire commun et ne viennent pas simplement proposer leurs dispositifs n'est pas évident. »

« On a été sollicité par l'intercommunalité pour mettre en place une programmation mais avec un budget dérisoire, d'autant qu'on souhaite y ajouter des actions culturelles. Lorsqu'on a proposé de réunir d'autres partenaires pour réfléchir aux leviers de financements, on nous a répondu « la Drac n'a pas à s'immiscer dans nos affaires », « le Département n'est pas du même bord politique ». On n'a pas réussi à croiser les compétences et les moyens ni à co-construire un projet de territoire. Au bout de trois ans, nous n'avons pas souhaité renouveler la convention. »

Les méthodes pour réellement coproduire de l'action publique au service de l'intérêt général demeurent encore à inventer. À cet égard, le fonctionnement des parcs naturels régionaux<sup>6</sup> est assez exemplaire : périodiquement (tous les seize ans), l'ensemble des acteur-ric-e-s économiques, politiques, sociaux du parc se remettent autour de la table pour réécrire collectivement leur charte<sup>7</sup>.

## Intersectorialité

La recherche d'intersectorialité demande d'entrer dans un dialogue horizontal avec d'autres réalités institutionnelles, d'autres représentations territoriales, ce qui suppose au préalable de reconnaître la spécificité et la valeur propre de chaque politique sectorielle. La plus value réside dans les zones de partage et d'enjeux croisés. Chacun-e a quelque chose à faire qui relève de sa compétence et qui enrichit l'autre. Comprise comme une dynamique territoriale de travail qui permet de faire concorder des voix distinctes grâce à des processus ininterrompus d'écoute et de remise en question, l'intersectorialité est un vecteur d'amélioration de la prise en compte des enjeux culturels dans l'ensemble des politiques. Le projet culturel de territoire articule la diversité des acteur-ric-e-s. La culture participe alors au développement du territoire associée à la jeunesse, l'enfance, au social<sup>8</sup>, à l'économique...

« Certaines structures ont l'ambition de développer leur projet à l'échelle d'un territoire. Avec les projets culturels de territoire, on va plus loin : on a affaire à plusieurs acteur-ric-e-s potentiellement de différents secteurs qui arrivent à s'agglomérer pour penser ensemble l'avenir dudit territoire. Dire : On va décloisonner pour faire un projet culturel de territoire est un signe politique fort. »

Conseiller Action culturelle et territoriale pour le Département de l'Hérault à la Drac Occitanie, Jean-Pierre Besombes-Vahilé rappelle : « ce pôle est à la fois le plus petit et le plus transversal, contrairement à d'autres services il n'est pas organisé autour de disciplines. Il concerne les politiques interministérielles (Culture / santé, Culture / justice, Culture / Handicap...) et aborde des questions d'éducation au sens large, avec une approche par les droits culturels. Issu des découpages géographiques des territoires dits prioritaires, il assure une mission d'accompagnement dans le cadre de la politique de la ville et le développement culturel des territoires ruraux – très présents en Occitanie<sup>9</sup> –, domaines désormais chapeautés par l'ANCT, Agence nationale de la cohésion des territoires<sup>10</sup>.

Tout l'enjeu est de dépasser l'approche par programmes ou par dispositifs pour soutenir des dynamiques d'aménagement structurel, des logiques de développement. Plutôt que de chercher à faire rentrer a priori un projet dans des cases, on cherche à provoquer des rencontres susceptibles de décloisonner, d'ouvrir des portes. On peut travailler aussi bien avec la DRAAF, Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, que des services touristiques. On incite à des partages de connaissances entre des acteur-ric-e-s varié-e-s. On retrouve ici les logiques de concertation à l'œuvre dans les parcs naturels régionaux.

Ancien café de village programmant des spectacles devenu en 2020 une association porteuse d'un projet de territoire sur la Haute Vallée de l'Aude, La Claranda<sup>11</sup> est un exemple intéressant d'initiative accompagnée par le pôle territorial de la Drac. »

1 - Membre du Laboratoire Passages (CNRS), François Pouthier est responsable du master « ingénierie de projets culturels et interculturels » : [https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/offre-de-formation-2016-2020/master-XB/lettres-et-lettres-langues-LGC.12/master-ingenierie-de-projets-culturels-et-interculturels-MDF16\\_216.html](https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/offre-de-formation-2016-2020/master-XB/lettres-et-lettres-langues-LGC.12/master-ingenierie-de-projets-culturels-et-interculturels-MDF16_216.html)

2 - François Jullien, *De l'universel, de l'uniforme, du commun et du dialogue entre les cultures*, Paris, Fayard, 2008

3 - Système d'organisation qui favorise l'interrelation et la coopération entre les membres, l'hétérarchie se distingue des formes ascendantes de la hiérarchie : <http://agora.qc.ca/jacques-dufresne/heterarchie-et-hierarchie>

4 - Emmanuel Négrier, Philippe Teillet. *Les projets culturels de territoire*. Presses Universitaires de Grenoble; UGA éditions, 2019

5 - <https://www.modernisation.gouv.fr/home/simplification-25-nouvelles-mesures-pour-les-collectivites-territoriales>

6 - Nous n'entrerons pas ici sur les différentes conceptions de la « nature » portée par les parcs naturels régionaux

7 - <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-parcs/charte-et-procedure-de-classement/charte-et-procedure-de-classement>

8 - On pourrait citer ici les contrats temps libres ou les espaces de vie sociale (EVS) initiés et financés par les CAF (caisses d'allocations familiales)

9 - Deuxième plus vaste Région de France métropolitaine, l'Occitanie Pyrénées-Méditerranée couvre 13 départements et 4454 communes. Toutes font aujourd'hui partie d'une intercommunalité. 58% des 5.903.190 personnes qui y vivent sont dans des communes de 200 à 1000 habitant-e-s, en montagne ou dans des zones rurales : <https://www.laregion.fr/>

10 - Née de la fusion du Commissariat général à l'égalité des territoires, d'Epareca et de l'Agence du numérique, l'ANCT est un nouveau partenaire pour les collectivités locales : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/lagence-21>

11 - <https://laclaranda.eu/> (La Claranda signifie l'éclaircie en occitan)

## Interculturalité

Avec l'introduction récente des droits culturels dans la législation française, **permettre une participation pleine et entière de toutes les personnes à la vie culturelle dans toute sa diversité devient un enjeu pour les politiques territoriales.**

Pour François Pouthier, « au-delà du droit constitutionnel à la culture, reposant sur une vision plus large que les seuls champs de l'art, **les droits culturels invitent à reconnaître l'égalité des expressions culturelles** ; à choisir son identité conçue non comme une entité statique mais comme l'exercice de la liberté à s'identifier des référentiels communs, à les questionner, voire à s'en extraire.

### Loi NOTRe, loi portant sur une nouvelle organisation territoriale (2015)

« La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'Etat dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005. » (art. 103)

« Sur chaque territoire, les droits culturels des citoyens sont garantis par l'exercice conjoint de la compétence en matière de culture, par l'Etat et les collectivités territoriales. » (art. 28A)

### Loi LCAP, loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (2016)

« L'État, à travers ses services centraux et déconcentrés, les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que leurs établissements publics définissent et mettent en œuvre dans le respect des droits culturels énoncés par la convention de l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005, une politique de service public construite en concertation avec les acteurs de la création artistique. » (art. 3)

d'appréhender la diversité comme une richesse et non comme un frein à la cohésion sociale. Promouvoir un dialogue interculturel dans les territoires, c'est **se mettre dans une logique de métissage**, pour produire de nouvelles formes culturelles qui empruntent les unes aux autres. Pour reprendre les mots de Glissant, c'est « une façon de se transformer en continu sans se perdre<sup>12</sup> » selon un principe de « créolisation », à entendre non comme un mélange uniformisant mais comme un processus dynamique d'hybridation, des recompositions successives de postures culturelles, des relectures des systèmes de référence respectifs. **L'interculturalité est alors un mode opératoire par lequel se dessine une politique de la relation avec mise en commun et réciprocité.** »

*« L'approche par les droits culturels pourrait-elle nous permettre de sortir d'une approche binaire encore prégnante ? La difficulté reste la dichotomie permanente entre le savant et le populaire : la culture cultivée et le reste du monde. »*

*Le cœur d'activité de Sirventés<sup>13</sup>, collectif d'artistes et de technicien-ne-s du spectacle vivant basé dans l'Aveyron – administré depuis 2009*

*en Scop, société coopérative et participative – est la création, la production, la diffusion et la transmission d'expressions artistiques en Occitan, essentiellement autour de la musique et du conte. Gérante et par ailleurs élue dans la commune de Sévérac-le-Château, Nathalie Marty reprend les termes de la charte de Sirventés : « Nous nous nourrissons des traces laissées par les cultures de l'oralité, les mémoires contées, chantées et les rencontres interculturelles. Nous portons une action artistique culturelle et politique dont le fermet est l'attachement aux diversités linguistiques et la défense des droits culturels des peuples sur un territoire. » Elle ajoute : « Il y a parfois un effort à faire de la part des habitant-e-s pour faire comprendre leur culture et parfois pour accepter et aimer leur culture qui englobe les langues, les savoir-faire... Comme on dit ici : Sèm del pais de los que nos an aïmat : Nous sommes du pays de ceux qui nous ont élevé. Ces dimensions sur la façon d'habiter un territoire sont pour moi essentielles en tant qu'élue car elles rejoignent les questions de dignité. Elles sont hélas souvent occultées par les discours sur l'attractivité... »*

## Inventer d'autres manières de faire

François Pouthier poursuit : « il importe de **mobiliser un héritage conscientisé autour d'un récit du territoire** pour prendre collectivement la mesure de tout ce qui s'y est accumulé, de toutes les histoires vécues – quitte peut-être à faire resurgir des histoires oubliées. Pour continuer à écrire l'histoire, il importe d'intégrer les personnes nouvellement arrivées car elles sont porteuses de mémoires qui à leur tour vont interagir avec le territoire. Il importe de raconter les flux migratoires qui ont façonné le territoire. Le territoire n'est ici pas défini comme une frontière, une limite mais bien au regard des échanges et partages qui s'y jouent. Cette construction à plusieurs d'un récit territorial permet de (re)donner de la profondeur, de nourrir **la narcissisation du territoire**<sup>14</sup>. »

On observe que les projets culturels de terri-

toire se construisent souvent selon une démarche assez analytique, avec un enchaînement d'étapes précises comme s'il fallait aller d'un point A à un point B sur une période donnée : un diagnostic, une concertation, avant d'aboutir à un projet ficelé. On oublie qu'un projet peut aussi être déclenché par l'intervention d'un-e artiste, la mobilisation d'un collectif d'habitant-e-s... Si un événement fédère de nombreux-euses acteur-ric-e-s, il n'est pas forcément nécessaire de commencer par un diagnostic réalisé par un bureau d'études externe. **Une approche méthodique n'exclut pas d'aborder les projets culturels de territoire par le faire.**

*« On aime bien rassurer les élu-e-s et technicien-ne-s avec des outils clairs et des tableaux qui montre en une page forces : faiblesses / problématiques / leviers. On peut pourtant imaginer des approches moins formelles. Les acteur-ric-e-s culturel-le-s sont assez bien placés car ils-elles organisent des temps de rencontre, conviviaux et festifs, souvent avec des artistes. Autant d'occasion de se voir et parler du territoire. Ces temps peuvent être une amorce : d'abord faire la fête ensemble pour se connaître et dans un second temps penser comment on peut résoudre les grands problèmes du monde. La fête peut être un incubateur de projets. Ces premières pierres n'ont pas l'obligation d'être légitimées par une instance politique ou technique. »*

12 - Édouard Glissant, *Traité du Tout-Monde*, Gallimard, 1997

13 - « Trouvant son apogée au XIIIe siècle, le sirventés est un poème chanté pamphlétaire ou contestataire qui décrit sans ménagement les violences de son siècle, la stupidité des puissants et la fugacité des sentiments humains. »

14 - Formule de Christophe Blandin Estournet, directeur de la Scène Nationale d'Évry

Initiés fin 2020 par le collectif Bar-bars, Les Etats Généraux du droit à la fête ont permis de proposer 36 ateliers auxquels ont participé (en visioconférence) 102 structures (lieux, fédérations, médias, collectivités...) et 160 000 personnes. Ces travaux ont donné lieu à un livre blanc avec 170 préconisations autour du droit à la fête dans le contexte de la crise sanitaire et du droit à la fête dans le quotidien et en général.

**Un projet de territoire peut aussi s'initier et se développer avec un certain pragmatisme,** ou pour reprendre les mots de Michel de Certeau en utilisant des formes « ruse » et de « braconnage »<sup>15</sup>.



L'innovation se crée souvent à partir de ce qui existe déjà, qu'on réinvente, qu'on retraduit. C'est ce qu'Alberto Magnaghi<sup>16</sup> nomme la « rétro-innovation ». **On est alors dans un processus circulaire plutôt que linéaire,** cultivant la capacité de réinterroger, de s'ajuster plutôt que la conformité à une feuille de route préétablie.

Au-delà des nombreux acteurs publics, l'enjeu est d'associer les divers représentant-e-s des différentes sphères qui composent le territoire, ce qu'on appelle les « systèmes de ressources localisés ». Car tout territoire représente une configuration politico-spatiale et est un lieu

d'exercice de plusieurs pouvoirs qui s'emboîtent et qui dans l'idéal doivent coopérer. Il s'agit donc d'**identifier ces « systèmes de ressources localisés » pour trouver des formes et espaces de gouvernance associant acteurs publics, acteurs culturels, artistiques, éducatifs, socio-éducatifs, socio-culturels, sociaux,** et société civile.

La notion de participation des habitant-e-s est relativement récente. Tout en posant des principes éthiques (respect et dignité humaine) et méthodologiques (clarification des objectifs, écoute, évaluation), elle a été longtemps réduite dans le champ de la culture à une logique dite des publics, outil d'une démocratisation basée sur la transmission et l'exigence dans le voir (les oeuvres) et dans le faire (les pratiques artistiques).

Reconnaître la place des personnes ne peut se limiter à accéder à une offre culturelle ou à pratiquer une discipline artistique. Pour être effective, **cette reconnaissance des personnes ne peut faire fi d'une vie de proximité et de ses représentantes : les associations.**

Il convient donc de prendre en compte le dynamisme des associations locales pour qu'elles s'alimentent et alimentent le projet culturel de territoire. Ces changements de perceptions qui pourraient augurer d'**un nouveau contrat social** reposant sur la confiance, le respect, la reconnaissance des différences, de la diversité, de la dignité.

15 - Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, 1. Arts de faire, Gallimard, Paris, 1990

16 - Né à Turin en 1941, fondateur et président de la Société des territorialistes (Società dei territorialisti), Alberto Magnaghi est surtout connu en France pour son essai *Le Projet local* (paru en 2003) considéré comme l'une des références majeures d'une idée de projet plus attentif aux identités et aux lieux, en opposition avec une supposée tradition moderniste de la planification : <https://metropolitiques.eu/Alberto-Magnaghi-de-la-ville-usine-au-genius-loci.html>

Il est temps de considérer les personnes comme responsables, comme actrices de leur avenir et non comme des bénéficiaires ou des consommateurs. »

*« Il y a peu de représentant-e-s de la société civile dans les espaces institutionnels. »*

*« Au sein des conseils de développement, les professionnel-le-s chassent les habitant-e-s. Qui plus est, la participation à ces instances se fait par désignation. »*

*« On rencontre des difficultés pour associer les habitant-e-s aux processus de concertation et de co-construction. »*

*« Il y a parfois des risques de manipulations, d'instrumentalisation. »*

Ces grands principes étant posés, comment réussir à œuvrer ensemble ? **Qu'on parle de médiateur, d'assembler, d'entremetteur ou d'intercesseur, une fonction d'animation, s'avère nécessaire.**

*« Que le projet vienne d'une compagnie, d'une institution ou autre, il faut un-e chef-fe d'orchestre, un garde-fou qui peut protéger d'avis politiques divergents, de changements d'élue-e-s, de risques de concurrence... Sinon, ça ne fonctionne pas ».*

*Sur certains territoires – mais ce n'est pas le cas partout –, des agences départementales ou des structures régionales peuvent endosser ce rôle de facilitateur. L'animation peut aussi être partagée.*

*« Selon les projets, le-a chef-fe d'orchestre peut être différent-e. Il n'y a pas de méthode pré-définie. On n'a pas toujours besoin de l'institution. C'est au moment de faire qu'on va voir comment s'organiser. »*

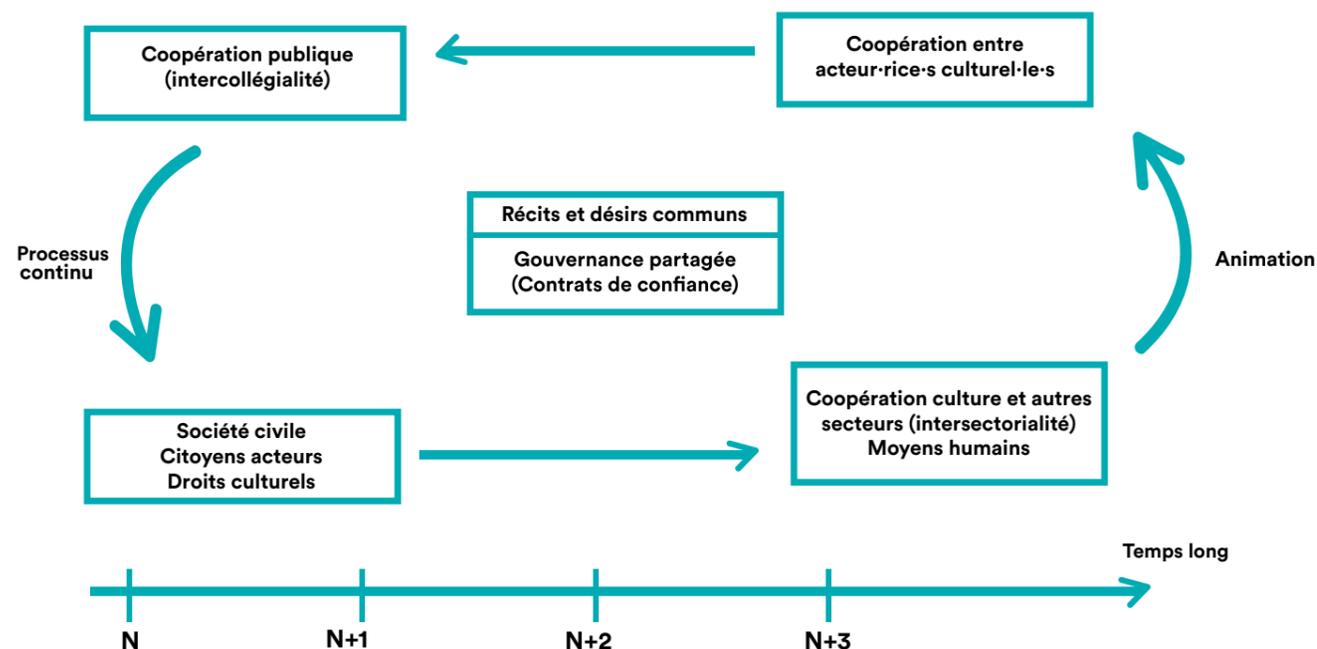
## L'Adefpat, une structure dédiée à l'accompagnement des projets de territoires

Créée en 1983, par des organisations de développement local et les chambres consulaires, l'Adefpat est une association régionale – financée exclusivement par des fonds publics – qui intervient dans le Tarn, le Lot, la Lozère et les cantons ruraux de l'Hérault. Sa vocation est de faire naître des projets portés par des acteur-ric-e-s, des élu-e-s et des habitant-e-s. Il s'agit de « contribuer à ce que chaque femme et chaque homme soient créateur-ric-e-s de leur avenir et participent à inventer les territoires vivants de demain. ». L'Adefpat pilote une centaine d'accompagnements par an – soit environ 600 bénéficiaires – menés par une soixantaine de consultant-e-s externes spécialisé-e-s (création d'activité, développement, révision de la gouvernance ; approche stratégique ou opérationnelle.) Les huit salarié-e-s interviennent sur le repérage des besoins, la coordination, l'interface... Les projets sont suivis pendant cinq ans.

Sa directrice, Bénédicte Dupré souligne : « Nous intervenons au cas par cas et toujours dans le souci de respecter l'ancrage territorial. On peut être amené à suivre des projets de développement culturel<sup>1</sup>, mais on ne raisonne pas par secteur d'activité, l'essentiel étant que le projet s'inscrive dans l'écosystème local. Pour accompagner les initiatives, nous utilisons l'outil de la formation développement. Publics et usager-ère-s sont associé-e-s selon une démarche de design de service. Nos démarches commencent souvent par une immersion sur le territoire d'une équipe pluridisciplinaire. On réfléchit les liens avec la ville car de fait, certains projets puisent leurs ressources en milieu urbain. Les interconnexions sont évidentes.

1 - Exemple : L'expertise des usages pour définir le projet culturel de la Communauté de Communes Cuasses et Vallon de Marcillac : <https://www.adeftp.fr/index.php/innovations-experimentations-territoires>

## LES PROJETS CULTURELS DE TERRITOIRE PARTIES PRENANTES ET PROCESSUS



### Pistes d'argumentaires et d'actions

#### La culture, source d'épanouissement des personnes et des territoires

Pour Jean-Yves Pineau, directeur des Localos<sup>17</sup>, association nationale autour des transitions et du développement local, « si la culture, c'est s'instruire, se cultiver, pratiquer les arts, se divertir, dans son acceptation anthropologique, et dans l'approche par les droits culturels, la culture est notre manière de faire humanité, de nous représenter le monde, de concevoir nos liens aux autres, à notre cadre de vie et donc au territoire. Ces liens au territoire englobent aussi les liens sensibles, intimes avec le minéral, le climat, l'histoire... car le territoire est un un biotope, un écosystème. Il n'est pas un simple décor, pas plus qu'une nième marchandise qu'on pourrait appréhender sous le seul angle de l'attractivité. On ne peut le définir au regard de critères purement administratifs (le territoire) ou comme circonscription électorale. **Le territoire est avant tout un lieu de liens. Entre les hommes et les femmes. Si se projeter**

dans le monde actuel est complexe, l'échelle locale offre des moyens d'action. Comme le dit Glissant : « agis dans ton lieu, pense avec le monde. Au-delà de ses apports à l'économie résidentielle<sup>18</sup>, de ses facultés d'embellissement, plus profondément, **la culture contribue à rendre les territoires à la fois plus habitables et plus hospitaliers** ; à en faire des lieux où on a envie de vivre ensemble ; des espaces où les personnes peuvent se réaliser selon leur choix, sans être assignées. **La culture travaille ici bien d'autres choses que les simples fonctions de diffusion, production, ou d'éducation aux pratiques.** Elle travaille le métissage des savoir et savoir-faire. Elle agrège les visions et envies de ses habitant-e-s qui deviennent acteur-ric-e-s. La culture est un socle qui peut être le pilier d'un **projet de territoire conçu comme un processus prenant en compte les identités multiples et en constante recomposition et non comme un catalogue d'actions.** ».

17 - [www.localos.fr](http://www.localos.fr)

18 - Selon OPCOnseils, société spécialisée dans l'analyse et l'observation des dynamiques territoriales, la culture représente 70 % de la richesse produite dans les territoires contre 10 % pour l'agriculture et l'industrie en moyenne en France : <https://opconsultant.com/>

### Les différents registres de valeurs de la culture

François Pouthier rappelle : « le terme valeur est à comprendre ici dans le sens de son étymologie latine de force de vie et de ses bénéfices entendus comme *bienfaits* – comme le

rappelle le philosophe Patrick Viveret<sup>19</sup> – et non sous l'angle de sa valeur marchande (value for money). **La culture est à la fois une contribution au projet de territoire et l'une des conditions des projets de territoire.** »

19 - Enjeu politique et sociétal du « bien vivre », entretien avec Patrick Viveret, *Vraiment durable* n°4, Victoires éditions, 2013

#### Valeur d'usage (valeur intrinsèque)

- Sur le plan individuel : enrichissement de savoirs, de connaissance, accès aux droits, liberté de s'identifier aux référentiels de son choix, source de connaissance de l'autre et de soi<sup>1</sup>
- Sur le plan collectif : diversité des formes d'expressions, rencontres dans l'espace public...

#### Valeur de partage (valeur extrinsèque)

- Apports à d'autres secteurs de l'intervention publique, à d'autres préoccupations sociétales (éducation, jeunesse, aménagement...)
- Réciprocité des apports (notion de valeur augmentée pour chaque partie prenante)

#### Valeur d'échange

- Retombées économiques directes et indirectes profitant au territoire
- Création d'emplois reposant sur la valeur humaines, difficilement délocalisables<sup>2</sup>
- Production d'autres formes d'échanges (économie sociale et solidaire)

#### Valeur d'estime

- Les différents éléments contribuant au bien-être des personnes sur un territoire : sentiment d'appartenance, de faire communauté, pouvoir d'agir, ambiance...
- « Valeur vaporeuse »<sup>3</sup>, difficile à expliciter et à évaluer
- Risque de réduction de la politique culturelle à une politique d'image

#### Valeur d'existence

- Addition des valeurs d'usage, de partage, d'échange et d'estime
- Consentement à payer (par l'impôt le plus souvent) pour que ces valeurs puissent exister sans pour autant se traduire par la consommation d'un produit ou l'accès à un service dû<sup>4</sup>.

1 - On pourrait reprendre ici la notion de « précipité chimique » issue de la pensée allemande, métaphore chimique de la médiation reprise par Vincent Rouillon dans *La fabrique territoriale de l'éducation artistique et culturelle, cinq ans de pratiques partagées dans les intercommunalités engagées de Nouvelle-Aquitaine*, Sarrant : La Librairie des Territoires, 2019, pp.66-72.

2 - Une récente étude menée sur l'intercommunalité de Convergences Garonne comparant le poids de la culture et de la viticulture a pu établir un rapport de 1 à 100 en termes de chiffres d'affaires, une équivalence en termes de nombre d'emplois mais un rapport inversé pour la localisation de ces emplois : 95% sur le territoire pour les emplois culturels et 95% d'emplois délocalisés pour les vignes. François Pouthier, *Vers un projet culturel de territoire, communauté de communes Convergence Garonne*, [rapport de recherche], UBIC Université Bordeaux Inter-Culture, 2018, téléchargeable sur le lien : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01861700>

3 - Dominique Sagot-Duvaurox, *Travail artistique et économie de la création*, Actes des 2èmes journées d'économie de la culture, sous la direction de Francine Labadie et François Rouet, DEPS, 2008, Paris

4 - À ce sujet, lire notamment Jean-Louis Sagot-Duvaurox, *De la gratuité* [en ligne] (<http://www.lyber-eclat.net/lyber/sagot/gratuite.html>)

# Des lieux hybrides et transdisciplinaires



À la croisée de plusieurs disciplines, plusieurs secteurs professionnels, portés par des énergies artistiques et citoyennes, s'appuyant sur les ressources locales, friches, tiers-lieux, et autres lieux indépendants expérimentent d'autres façon de travailler, d'autres façons de rencontrer des habitant-e-s. Ils répondent à des aspirations fortes de décroissance ; de mixité sociale, intergénérationnelle, professionnelle<sup>20</sup> ; de modularité des espaces...

Il ne s'agit pas tant de rajouter une activité à un catalogue d'activités pré-existantes que changer le projet global en articulant un ensemble d'activités hétérogènes et interdépendantes pour **s'atteler aux problématiques prégnantes liées aux nécessaires transitions de la société actuelle.**

## Des cafés culturels, ferment de la vie collective des villages

Ouvert en août 2010 à Lautrec, commune de 1 840 habitant-e-s au cœur du Tarn, lauréat du prix de l'initiative en économie sociale 2016, le

**Café Plùm regroupe en un seul et même lieu un café restaurant, une librairie indépendante et une salle de spectacles<sup>21</sup>.**

Pluridisciplinaire, la programmation propose de nombreux concerts mais aussi du théâtre, du conte, de la danse, du cirque, des marionnettes, des projections, des rencontres littéraires, des débats<sup>22</sup>. Au menu du restaurant, des repas préparés avec des produits frais, principalement biologiques et issus du circuit-court « signe d'un engagement envers les producteurs locaux ». Dotée d'un fonds de près de 3 500 ouvrages (littérature, sciences humaines, jeunesse, bande-dessinée), la librairie est conçue comme un lieu de « restauration intellectuelle alimentant le rêve, la réflexion, le geste et l'enthousiasme ».

Le Café Plùm est un lieu de rencontres au sens large : « on peut rencontrer des gens, rencontrer des musiques, rencontrer des livres... On peut s'y rendre les soirs où rien n'est programmé car c'est aussi un bar de village ».

Depuis 2015, **le projet regroupe une association, Ma Case** chargée du projet culturel et artistique –entre 200 à 300 adhérent-e-s



Le Lieu © Alexis Boullay



20 - Ces termes ont été cités de façon récurrente lors de plusieurs ateliers

21 - Vidéo de présentation sur ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=tk39xINTghw>

22 - Jusqu'à 450 artistes et 150 projets différent-e-s par an – avant la crise sanitaire.

(selon les années) – et une **SCIC**, Société Coopérative d'Intérêt Collectif qui gère le bar et la restauration – près de 100 sociétaires réparti-e-s en cinq collèges dont la communauté des communes Lautrecois-Pays d'Agout (28 communes)<sup>23</sup>.

Initié en 1998 par des cafés-lecture, le **Réseau des Cafés Culturels et Cantines Associatifs** s'est élargi à l'ensemble des cafés culturels associatifs en 2009, puis aux cantines associatives en 2019 – d'où sa dénomination actuelle. Le réseau vise à créer de la solidarité entre les cafés/cantines, à soutenir les nouveaux projets et à favoriser leur reconnaissance institutionnelle. Pour Christian Lamy, coordinateur pour le Puy-de-Dôme, « la transition écologique oblige à **créer de nouvelles formes d'action** et appelle de nouvelles exigences de fonctionnement : l'inventivité sociale de nos cafés et cantines s'exprime en tous ces aspects. Chaque lieu tisse de multiples partenariats avec la vie du territoire dans lequel il s'inscrit. Au niveau du réseau, la coopération prend différentes formes : échanges, rencontres professionnelles – trois par an –, partages de ressources mais aussi de façon plus structurelle grâce à un fonds de solidarité et un groupement d'employeurs.<sup>24</sup> »

Le réseau est en relation avec le collectif Bars bars et avec le label des bistrot de pays de l'inter-parc régionaux du massif-central.



« Un Café/Cantine Culturel Associatif est un lieu culturel animé par une ou des structures à but non lucratif, ayant pour objectif la **promotion de l'expression de la citoyenneté**, la référence et la pratique de l'**éducation populaire**, l'appartenance à l'économie sociale et solidaire, l'intergénérationnel, la mixité des publics, la laïcité, le fonctionnement démocratique interne. » Des activités commerciales complémentaires – librairie, épicerie, friperie, artisanat, cycles, etc – sont possibles, mais en tant qu'outil au service des objectifs sus-énoncés : elles sont un moyen, non une fin. La forme juridique du café/cantine est libre (SARL ; EURL ; SCOOP ; GIE ; association ; etc...) dans la mesure où elle respecte une activité à but non lucratif et la propriété collective.



### La Filature du Mazel : de la fabrique artistique au tiers-lieu

Installée depuis 2009 dans une ancienne usine de bas de soie, dans le Gard, au cœur des Cévennes, La Filature du Mazel – un bâtiment de 2000 m<sup>2</sup> – est à la fois un lieu de résidence artistique pluridisciplinaire, doté d'espaces équipés, un lieu d'expérimentation plastique – une salle accueille les performances –, un lieu de travail ouvert aux associations comme aux travailleur-euse-s nomades ou free-lance. Une salle est dédiée au coworking. **Par ses capacités de mutualisation et d'animation, La Filature cherche à « rompre l'isolement professionnel et à offrir une dynamique collective. »** 17 « locataires » y sont hébergé-e-s à l'année : 4 artistes, 7 associations culturelles, 3 compagnies et 3 structures audiovisuelles.

Grâce à la diversité des compétences professionnelles réunies, la Filature est aussi un lieu ressource qui épaulé des porteur-euse-s de projets selon leurs besoins (administration,

programmation, mise en réseau). Depuis 2018, elle est membre du Collectif Local d'Accompagnement Culturel (C.L.A.C) qui apporte un **coup de pouce à la professionnalisation de projets d'artistes** des Cévennes Méridionales. Outil au service de ses occupant-e-s, cet atelier de fabrique artistique (AFA) se veut aussi « **un lieu vivant engagé dans le développement de son territoire** ». La Filature développe pour le compte d'entreprises, associations et institutions des projets d'installations plastiques d'envergure et des scénographies dans l'espace public imaginées par des artistes plasticien-ne-s. Des résidences hors les murs sont également proposées, par exemple avec l'Usine Well. Depuis 2014, **La Filature est missionnée dans le cadre d'un contrat territoire-lecture<sup>25</sup>** par la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires<sup>26</sup> pour la mise en réseau d'une dizaine de bibliothèques et des actions en faveur de la lecture publique (conférences, ateliers d'écriture, spectacles...). Cette mission a permis de créer un premier poste sa-

23 - <https://www.cclpa.fr/>

24 - Groupement associatif d'employeurs associatifs créé par le Réseau des Cafés Culturels Associatifs et le Réseau des Créfad, regroupant une quarantaine d'associations sur le territoire national, MAGE est spécialisé dans la gestion salariale : [https://resocafecantineasso.fr/les-actions-du-reseau/#Le\\_Groupement\\_d%E2%80%99employeurs\\_\(MAGE\)](https://resocafecantineasso.fr/les-actions-du-reseau/#Le_Groupement_d%E2%80%99employeurs_(MAGE))

25 - Mis en place en 2010, les contrats territoire-lecture (CTL) permettent d'initier des partenariats en général pour trois ans entre les collectivités territoriales et l'État autour de projets de développement de la lecture

26 - La communauté de commune a adopté une compétence Culture, loisirs et sports, ces trois domaines étant considérés comme « indispensables pour que les habitant-e-s se rencontrent et tissent les liens nécessaires à la qualité de la vie et à la solidarité. » : <https://caussesaignoualcevennes.fr/competences/>

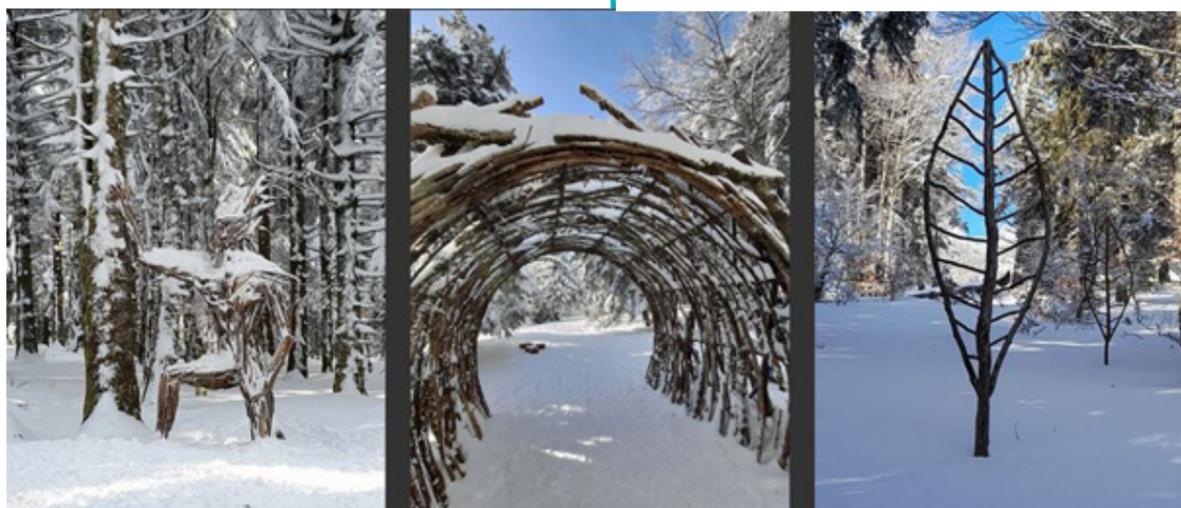
larié de chargée de missions culturelles et artistiques – à mi temps.

Depuis 2017, La Filature coordonne « **Les Balcons de l'Aigoual** », un parcours land art<sup>27</sup> désormais accessible en toute saison. Réalisées par des artistes nationaux·ales et internationaux·ales – sélectionné·e·s suite à un appel à projets –, une quinzaine d'œuvres sont installées au sommet du Mont Aigoual, le long d'une boucle de 8kms. **L'ambition est de créer un site de référence mêlant enjeux environnementaux, artistiques, culturels et touristiques**<sup>28</sup> au cœur du Parc national des Cévennes : en 2019, le nombre de visiteur·euse·s a été estimé à 10 000 personnes. L'enjeu est de développer des ateliers autour du *land art* tout au long de l'année, avec des écoles et d'autres partenaires.

Président de La Filature, Laurent Gouardes in-

En 2020, **La Filature a été labellisée tiers-lieu**<sup>29</sup> par la Région Occitanie.

En 2018, la Région Occitanie a lancé le premier appel à projets destiné à soutenir des tiers-lieux en gestation ou en développement. Selon un recensement mené par la Mission Coworking réalisé cette même année, on y compte 163 espaces de ce type, ce qui la place au 4ème rang en France. « L'émergence de ces tiers-lieux s'inscrit dans un mouvement de fond (...). Localement porteurs de dynamiques économique et sociale très structurantes, leur essor préfigure de nouvelles manières de travailler (télétravail, travailleur·euse·s indépendant·e·s). Contribuant à développer des activités de proximité et à encourager les circuits courts, ils sont des acteurs essentiels de la transition numérique et écologique dans les



dique : « au départ, nos activités étaient inscrites uniquement dans le champ culturel, puis progressivement, nous nous sommes ouverts. La Filature illustre la plus-value qu'apporte la culture à un territoire rural en termes d'innovation, de créativité et de développement économique. Tout l'enjeu est de penser ce décroisement sans pour autant perdre l'ADN culturel. »

territoires. Les tiers-lieux doivent permettre de relever plusieurs défis : développement durable, difficultés de mobilité, attractivité, émergence d'une nouvelle économie collaborative, amélioration des conditions de travail... ». L'appel à projets tiers-lieux s'inscrit dans les deux priorités du projet régional Occitanie 2040 : changement de modèle et rééquilibrage territorial.

27 - <https://valdaigoual.fr/land-art/>

Le land art est une tendance de l'art contemporain, utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, rocher, etc.). Le plus souvent, les œuvres sont à l'extérieur, exposées aux éléments et soumises à l'érosion naturelle [https://www.landart-creations-sur-le-champ.ca/land\\_art.html](https://www.landart-creations-sur-le-champ.ca/land_art.html)

28 - Ce parcours figure dans la brochure 2020/21 Patrimoine - Agriculture – Paysage proposant des promenades reliant l'agriculture et la culture dans tous les départements de la Région Occitanie : [draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Nouveau\\_cle04f2cf.pdf](https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Nouveau_cle04f2cf.pdf)

29 - Pour en savoir plus sur les tiers-lieux, lire : La coopérative des tiers-lieux, *Le tiers-lieu à dimension culturelle*, Opale / CRDLA Culture, 2020

## Run Ar Puñs : musiques actuelles et agriculture

À l'orée de l'année 2020, le Run Ar Puñs café-concert situé à Chateaulin, au centre du Finistère, labellisé Smac, Scène de Musiques Actuelles en 1996<sup>30</sup> connaît un tournant dans son histoire.

Jackez L'Haridon, fondateur du lieu quelques quarante ans plus tôt vient de partir à la retraite. La création d'un fond de dotation couplé à un financement participatif<sup>31</sup> permet le rachat de la partie inoccupée du hameau l'environnant. Réflexion collective ouverte à tou-te-s – notamment aux 280 adhérent·e·s –, « Les Mardis du Futur » dessinent les contours d'un **nouveau projet élargi à l'agriculture, l'environnement et à l'alimentation** incluant un éco-restaurant, un verger et l'exploitation d'une terre maraîchère<sup>32</sup>. La réhabilitation des nouveaux espaces démarre avec un chantier participatif.

restaurant n'est pas juste économique. Il s'inscrit dans une volonté plus globale de **proposer d'autres manières de produire et de s'alimenter** à une échelle locale. Il porte des valeurs d'accessibilité, de mixité (nous pensons toucher des salarié·e·s des zones artisanales voisines et des personnes aux revenus modestes), de convivialité (l'accueil à Run Ar Puñs a toujours été très soigné), de partage. Accompagné par l'Université des Sciences et des Pratiques Gastronomiques (USPG) née de l'Alliance Slow Food<sup>33</sup>, le projet promeut une nourriture simple et saine fondée sur **des relations au long cours avec un réseau de producteur·rice·s, éleveur·euse·s, apiculteur·rice·s, boucher·ère·s, brasseries...** Il se détache ainsi du schéma classique producteur·rice - restaurateur·rice - client·e à sens unique pour privilégier une approche systémique. L'enjeu est de **sensibiliser à l'alimentation durable et à une agriculture paysanne respectueuse du vivant** : circuits-courts (approvisionnement direct), fruits et légumes de saison, transport



Chargée des actions culturelles et du développement territorial, Solenn Rolandon partage son enthousiasme : « Avec ce nouveau projet, construit collectivement, on fait tout évoluer en même temps, c'est réjouissant ! La vocation du

limité. Avec l'exploitation agricole, l'idée est de rassembler en un seul lieu l'ensemble de la chaîne. Des événements culinaires et ateliers seront proposés, destinés à mettre en avant les produits locaux et les humain·e·s qui les pro-

30 - Pour un historique détaillé, consulter la page dédiée du site : <https://runarpuns.com/le-lieu/>

31 - 176.000 € collectés

32 - À lire l'article sur le site de la FEDELIMA : <https://fedelima.org/article315.html> ; à écouter : <https://www.radioevasion.net/2020/02/04/le-run-ar-puns-dessine-son-projet-pour-les-annees-a-venir-unique-et-ancre-sur-son-territoire/>

33 - Mouvement aujourd'hui international né dans les années 80, le slow food ("restauration lente") a pour but de sensibiliser les citoyen·ne·s à l'écogastronomie et l'alterconsommation – par opposition au fast food : <https://slowfood.fr/mouvement-slow-food-carlo-petrini-idees-valeurs-alimentation-biodiversite/> et <https://uspg.bzh/le-manifeste-de-lalliance-slow-food-des-cuisiniers/>

duisent<sup>34</sup>, inciter à s'intéresser à la provenance et au parcours des produits, de la terre à l'assiette. »

Des activités agricoles sont déjà présentes sur le site. Grâce à l'investissement d'un de ses bénévoles apiculteurs, le Run Ar Puñs produit désormais son propre miel. Chaque mercredi, un marché bio propose de nombreux étals (pains, fruits, confitures, légumes, produits laitiers, fromages, viandes) et se clôture avec le rituel d'une soupe partagée.

À terme, l'installation du Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural du Finistère (CIVAM 29)<sup>35</sup> est prévue sur le site. Le projet actuel renoue finalement avec le passé du Hameau qui fut autrefois une ferme.

Plusieurs participant-e-s souhaitent renforcer les liens entre structures culturelles et agriculture « au-delà de la dégustation de vin après un concert ou de l'organisation d'un spectacle dans un champ ou encore du déplacement de spectateur-ric-e-s sur un tracteur. Il s'agit d'aller un cran au-dessus : faire qu'une ferme ne soit pas seulement un décor, que l'agriculteur-ric-e ou le-a viticulteur-ric-e ne soient pas seulement considéré-e-s comme des publics. L'enjeu est de reconnaître leurs savoir-faire, de montrer comment ces personnes travaillent, d'inciter les gens à aller s'approvisionner chez eux car nous sommes interdépendant-e-s. Nous devons apprendre à mieux nous nourrir, à prendre soin du vivant. »

34 - Par exemple : *Chicken Run*, foire de la volaille et animations festives sur le thème de la poule, Fête des vins naturels et du cidre en avril, Fête de la pomme...

35 - <https://www.civam.org/>



## Artistes et territoires ruraux



### Entre ancrages et circulations

Plusieurs éléments relevant de différents registres ont été avancés pour tenter de répondre à la question : « **de quoi – de qui – parle-t-on quand on parle « d'artiste local-e** » ? »

Si la notion renvoie à un périmètre géographique, jusqu'où s'étend-t-il ? « Sachant que nous sommes à Gignac, l'artiste local-e est-il-elle celui-celle qui vit à Nîmes ? À Montpellier ? Ou bien celui-celle qui est situé-e à deux heures de route ? Ou à trois heures de route ? »

La notion sous-entend-t-elle qu'il s'agit d'un-e artiste peu professionnalisé-e, peu développée sur le plan national et/ ou menant surtout des ateliers, des projets d'actions culturelles ?

En réalité, **sous ce vocable cohabite une diversité de situations**. Un-e artiste vivant sur un territoire donné peut tout aussi bien être un-e professionnel-le, qu'un-e artiste émergent-e ou un-e amateur-e. Il-elle peut d'ailleurs être passé-e par les trois étapes. Il-elle peut se produire sur ledit territoire ou au contraire rencontrer des difficultés pour montrer son travail. Certain-e-s peuvent combiner tournées et ateliers de pratiques avec des amateur-e-s, d'autres se concentrer sur l'une ou l'autre de ces activités, la situation étant susceptible de varier selon les années.

**Du point de vue de certain-e-s programmeur-ric-e-s, la notion d'artiste local-e importe peu. L'identité artistique prime sur l'origine géographique** : « On retient un-e musicien-ne s'il-elle correspond à la ligne esthétique du lieu, pas parce qu'il-elle est du coin. » Un tourneur témoigne : « je m'occupe d'artistes de l'Hérault qui n'ont pas encore joué à Montpellier alors qu'ils ont eu cinquante dates en national. On n'arrive pas à les intégrer aux réseaux de diffusion locaux. »

**D'autres responsables culturel-le-s ont au contraire insisté sur la nécessité de porter une attention particulière à la scène locale** : « Faire un travail de repérage et de valorisation des musicien-ne-s du territoire, c'est notre rôle et celui des Smac – Scènes de Musiques Actuelles. Les coopérations entre lieux musicaux permettent des accompagnements et circulations d'artistes à l'échelle de l'Occitanie. »

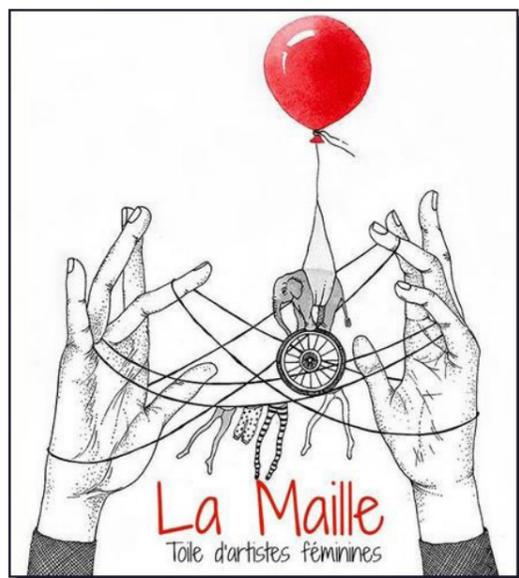
Un musicien souligne : « si on ne nous donne pas l'opportunité de jouer localement, on n'évolue pas, c'est dur de se développer ». « Il faut des espaces et des lieux pour être vus, écoutés en proximité » nous dit un autre artiste.

Ceci vaut aussi pour **l'attention portée aux amateur-e-s**. Certain-e-s défendent l'idée d'un soutien à l'expression de tou-te-s, sans sélection.

« Tous les deux mois, grâce à un tremplin, on offre aux amateur-e-s l'opportunité de jouer dans des conditions professionnelles. La question d'une ligne ou d'une exigence artistique n'entre pas en ligne de compte. »

En 2020, le Run Ar Puñs a dédié une date à La Criée et programmé deux des artistes portés par cette structure de Douarnenez. « Plus que jamais, **la crise sanitaire actuelle appelle à la solidarité avec celles et ceux qui nous entourent**. À l'avenir, nous porterons une attention accrue aux catalogues des producteur-ric-e-s artistiques du Finistère. Par ailleurs, nous défendons l'idée d'un compagnonnage avec des artistes locaux-ales, souvent émergent-e-s, que nous formons dans leur démarche de transmission, ce qui assure leur disponibilité pour la mise en place de projets au long cours. Cela ne nous empêche pas de faire appel à des artistes nationaux-ales, souvent pour des actions plus ponctuelles. »

Si comme il a été rappelé, des rivalités peuvent exister entre artistes d'un même territoire, **des initiatives collectives mettant en valeur la création locale sont à souligner**. C'est le cas de **La Maille, réseau collaboratif d'entraide et de soutien entre créatrices et artistes femmes**, principalement émergentes. Audrey Bernard et Josepha Fockeu en sont des membres actives.



« Le projet est né de la rencontre entre plusieurs porteuses de projet dans le domaine du spectacle vivant, des arts plastiques, de l'écriture à partir du constat partagé d'un manque de visibilité et de difficultés d'accès aux réseaux professionnels, surtout dans les zones rurales. Pour y pallier, on mutualise : organisation du festival Guiguettes Zézettes militant pour l'égalité homme / femme ; plateaux partagés (au Sillon, au Sonambule) ; conseils, échanges d'informations, soutiens concrets. Le réseau repose sur des principes d'engagement et de non-concurrence, d'où l'absence de direction artistique. L'idée est d'essaimer et de créer une Maille sur le territoire des Cévennes, non d'étendre le projet existant dans l'Hérault. »

En limitant les intermédiaires, l'enjeu du circuit court agricole<sup>36</sup> est de diminuer les déplacements et l'impact sur le climat mais aussi de permettre une juste rémunération des producteurs·rice·s.

Appliqué au secteur culturel, le circuit court serait censé favoriser une juste rémunération des artistes. Or, dans le domaine des musiques actuelles, « l'industrie impose ses têtes d'affiche et il n'est quasiment plus possible de discuter directement avec des artistes. Toute la chaîne de production doit s'interroger.<sup>37</sup> »

Quant aux musicien·ne·s, « ils·elles sont de plus en plus nombreux·euses à accepter de baisser leur cachet de leur plein gré. Il faut vraiment faire en sorte que les minimums syndicaux soient respectés, supprimer le chapeau, aller vers une rémunération décente. C'est la vocation d'une structure comme le GIP cafés cultures<sup>38</sup>. »

Si pouvoir jouer et travailler localement est important, circuler en dehors de la région d'origine est un enjeu pour les artistes professionnel·le·s confirmé·e·s ou en devenir. C'est tout le sens du travail d'Ulysse Maison d'artistes.

### Maison d'artistes Ulysse : mixer actions locales et développement de carrières

En 2007, de jeunes amis passionnés – issus du pôle de formation musiques actuelles d'Issoudun – créent l'association Ulysse avec une double envie : accompagner et valoriser des artistes au niveau national tout en gardant le lien avec des publics du Lot et de l'Aveyron.

Directeur-fondateur, Kalagan raconte « peu à peu grâce à l'implication de l'équipe et au succès des artistes, le projet est sorti du bricolage pour se professionnaliser. Si en 2012, pour assumer pleinement le métier de producteur, on

a créé la SARL Ulysse productions, la volonté de ne pas perdre le lien avec le territoire, de poursuivre le travail de terrain restait toujours très présente. **On n'est pas juste un tourneur : j'ai grandi à Figeac et on avait envie d'agir ici.** L'action culturelle avec les lycées agricoles, les maisons de retraite est le point d'entrée sur le territoire. Une nouvelle association, La Chambre de Télémaque, a alors porté ce volet. Elle a eu également en charge la gestion d'un café culturel (le Krill à Onet-le-Château<sup>39</sup>) et d'une petite salle de spectacle (la Chapelle à Figeac) et l'organisation de spectacles hors les murs (Rodez, St Geniez-d'Olt, Cahors).

Jusqu'en 2016, ces deux structures ont coexisté. Puis à cette période, accompagnés par l'Urscoop<sup>40</sup>, et grâce à l'obtention d'un prêt – auprès de l'IFCIC<sup>41</sup> –, on a fondé la Scic Ulysse Maison d'artistes. D'une part, on souhaitait rassembler nos activités, associer artistes, technicien·ne·s, salarié·e·s ; d'autre part, nos partenaires nous renvoyaient un manque de crédibilité lié à leur représentation du statut associatif. La Scic – société coopérative d'intérêt collectif – a permis de formaliser nos avancées empiriques en respectant notre philosophie : on a voté la non-lucrativité totale. On a ainsi pu articuler plusieurs activités : tournées (concert, ciné-concert, spectacle jeune public...), un label (depuis 2018), production et accompagnement d'artistes, La Fabrique d'Autonomies Culturelles – coportée avec le Collectif Vacances Entropie – ; management pour les artistes avec qui nous travaillons de façon globale, prestations d'organisation d'événements



culturels. Et aussi des actions culturelles sur mesure : éducation au son, musiques actuelles au collège, échanges et rencontres avec différents publics (scolaire, musicien·ne·s amateur·e·s, jeune public...)

**Pour les artistes que nous accompagnons, l'enjeu est de ne pas tourner en rond ou plutôt d'agrandir le cercle, de sortir du territoire, même si Figeac peut rester le port d'attache.** Si nous avons un solide réseau de partenaires locaux – studios de répétition, la Scène de Musiques Actuelles Art'cade –, on a aussi tissé des liens avec des structures d'autres régions (La Cartonnerie à Reims par exemple).. Idem pour les musicien·ne·s, on fonctionne au coup de cœur artistiques et humains, on travaille aussi avec quelques artistes qui ne sont pas de la région.»

« Sur certains territoires, il existe déjà un beau vivier d'artistes, ce n'est pas le cas partout. » **Faire venir des artistes d'ailleurs peut être alors une des conditions de la diversité.** Accueillir ces artistes suppose une coopération avec d'autres diffuseurs locaux : « Les one shot avec des artistes qui viennent de loin ne sont pas viables économiquement et sont une aberration écologique. »

Or, la crise sanitaire a mis à mal la circulation des artistes étranger·ère·s : « à la Grande Boutique, dans l'hypothèse où nous pourrions reprendre nos activités de diffusion, notre programmation, en partie dédiée aux musiques du monde, pourrait se voir amputée de leur présence. Outre les dangers du repli sur soi, la fermeture des frontières fait craindre des rétroactions extrêmement sévères sur les vies d'un grand nombre d'artistes car nous travaillons souvent avec des pays (et donc des personnes) en grande fragilité économique. Comment continuer à nourrir une programmation internationale avec la crise ? Quid des artistes migrant·e·s ? »

36 - Un circuit court est un mode de commercialisation de produits agricoles ou horticoles, qu'ils soient bruts ou transformés, dans lequel au maximum un·e intermédiaire intervient entre le·la producteur·rice et le·la consommateur·rice : <https://www.biowallonie.com/documentations/quest-quon-circuit-court/>

37 - À lire : Matthieu Barreira, Les musiques actuelles peuvent-elles échapper à la dépendance des grands groupes privés ? in Nectart 2020/2, p.60 à 73

38 - Financé par les collectivités territoriales qui souhaitent déployer ce dispositif sur leur territoire et par des partenaires, le GIP Cafés Cultures gère un fonds d'aide destiné à favoriser l'emploi artistique dans les cafés et restaurants : <https://gipcafescultures.fr/>

39 - Arrivée à son terme au 31/12/2020, la convention d'animation de ce café culturel a pris fin et n'a pas été renouvelée.

40 - Union régionale des sociétés coopératives : <https://www.scopoccitanie.coop>

41 - L'IFCIC est l'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles : [www.ifcic.fr](http://www.ifcic.fr)

Finalement, la question n'est pas tant d'opposer l'échelon local à d'autres échelons territoriaux mais de réussir à les articuler. « L'enjeu est d'accueillir des artistes d'ici comme des artistes de là-bas, de favoriser la circulation des talents. »

**Ces dernières années, des résidences d'artistes inscrites dans la durée se sont développées.** « La présence artistique territoriale

et c'est ce qui la distingue de l'intervention est une action structurante de nature profondément temporelle par sa préparation, le temps de la condensation, son déroulé intense, les temps de la concentration, ses suites, le temps de la contamination et de l'éducation. Ce qui se dessine dans une inscription territoriale, ce n'est pas tant la définition du lieu que le désir du lien, celui qui transforme l'artiste résident en citoyen·ne<sup>42</sup>. »

42 - François Pouthier, Portrait de l'artiste en passeur de territoire(s), 2012

### Les différentes formes de la présence artistique territoriale<sup>1</sup>

Sans chercher à établir une catégorisation forcément réductrice là où la force des présences artistiques réside justement dans leur diversité, trois types de liens unissant artiste et territoires pourraient être identifiés.

**Les artistes invités** tout d'abord. Souvent dénommé résidence, cette forme présente de nombreuses variantes : résidence de recherche qui permet l'expérimentation et le travail invisible, résidence de création qui permet d'aboutir à un objet artistique qui peut également se décliner en commande, résidence de médiation où les artistes échangent et se nourrissent du territoire et de ses habitants, résidence de diffusion souvent conçue territorialement dans une logique d'itinérance, résidence de coopération qui favorise la mobilité artistique et les échanges culturels inter-territoriaux.

**Les artistes associés** ensuite. Cette forme de résidence repose sur l'engagement dans la durée entre un artiste et un territoire ou des structures d'accueil des territoires. Cette présence doit s'inscrire dans un temps suffisant mais défini, fournir une matière susceptible d'alimenter la singularité de chacun, produire une proposition artistique, sociale à l'intérêt partagé.

**Les artistes implantés** enfin ou comment habiter un territoire qui finit par être le lieu régulier de ses créations. Si l'artiste, du fait de son métier, est par nature itinérant, il n'est pas pour autant déterritorialisé. Pourtant, peu de territoires s'appuient sur les forces artistiques résidentes locales ou souhaitant résider dans leur espace.

1- François Pouthier, Portrait de l'artiste en passeur de territoire(s), 2012

### L'UsinoTOPIE, Fabrique d'ailleurs, Fabrique des arts de la marionnette et fabrique de possibles en Val'Aïgo

Installée depuis 2007 dans une ancienne usine à Villemur-sur-Tarn – entre Toulouse, Montauban et Albi, L'UsinoTOPIE défend une ligne au croisement des esthétiques et des techniques – classiques, contemporaines –, associant recherches plastiques, expérimentations en atelier, transformation de la matière. **Plusieurs formules de résidences sont proposées** : résidences Laboratoires d'idées (sans obligation de production), résidences Coup de pouce, résidences de coopération en lien avec Mima et Marionnettissimo<sup>43</sup> et résidences de territoire.

Pour Pierre Gosselin, fondateur et actuel co-directeur, l'important est « **d'accorder une entière confiance aux artistes et constructeur·rice·s accueilli·e·s** – une douzaine d'équipes chaque année –, de prendre des risques pour être amenés vers des formes nouvelles et des univers visuels insolites. Les résidences de coopération sont une fédération entre opérateur·rice·s de la création et de la diffusion pour accroître la visibilité des compagnies et enclencher des perspectives professionnelles. Permettant de mieux accompagner les artistes, ce dispositif est aussi un moyen de préfigurer un centre national de la marionnette<sup>44</sup>, avec l'idée est de se répartir le cahier des charges.

Si nous avons toujours eu à cœur de favoriser la rencontre de ces créations poétiques avec le public, le projet a pu souffrir d'une image réduisant la marionnette à la petite enfance. Pour y remédier, en 2017, un pôle développement et actions sur le territoire a été créé, dans le prolongement des premiers soutiens des collectivités à partir de 2014, l'enjeu étant de remettre l'habitant·e au cœur du projet. »

Responsable de ce pôle et co-directrice, Jessica Bir a initié une variété d'actions : visites des

ateliers pour valoriser le métier de constructeur·rice·s<sup>45</sup>, actions pédagogiques en milieu scolaire, résidences de territoire et **les Épuisettes culturelles**<sup>46</sup>. **Inspirées du principe des AMAP, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne**<sup>47</sup>, elles visent à « démarcher la culture pour la mettre à portée de tou·te·s ». Elles sont aussi le moyen de soutenir la diversité de la production artistique locale et de s'ouvrir à d'autres arts, au-delà de la marionnette.



« *Des habitant·e·s appelé·e·s contributeur·rice·s s'abonnent pour un an. Chaque trimestre, une épuisette garnie de propositions artistiques leur est remise lors d'un événement festif. Le contenu est une surprise : on s'adresse donc à des curieux·euses plutôt qu'à des cultureux. Il peut s'agir d'objets (CD, lithographies), d'ateliers de création éphémères ou d'invitations à des sorties (places de spectacle) pour inciter à l'itinérance. En 2020, une cinquantaine d'épuisettes ont été distribuées. L'idée est d'être assez éclectique dans nos propositions pour encourager la découverte d'esthétiques différentes. On fait le pari que rencontrer des artistes et approcher leurs réalités, comprendre les dessous d'une création, peut permettre de ne pas être de simples consommateur·rice·s de culture mais des spect'acteur·rice·s engagé·e·s. »*

43 - <https://www.mima.artsdelamarionnette.com/qui-sommes-nous> et <https://www.marionnettissimo.com/>

44 - <https://www.themaa-marionnettes.com/actualites/des-centres-nationaux-de-la-marionnette-en-preparation/>

45 - Les savoir-faire des constructeur·rice·s ont été mis en avant lors de l'édition 2019 du festival Marionnettissimo avec la création d'un hôpital temporaire pour marionnettes abîmées : <https://www.marionnettissimo.com/constructeur-marionnette>

46 - [www.lesepuisettes.fr](http://www.lesepuisettes.fr)

47 - Destinées à favoriser l'agriculture paysanne et biologique, les AMAP créent un lien direct entre paysan·ne·s et consommateur·rice·s, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance. <http://reseau-amap.org/>

« Lors des résidences de territoire sur la Communauté de communes du Val'Aigo<sup>48</sup>, l'objectif premier est de créer du lien en cassant les codes habituels entre artistes et habitant-e-s : il ne s'agit pas tant de leur proposer une création que de les associer au processus de création en mettant l'accent sur le faire ensemble.

Ces dernières années, l'éclosion de cafés culturels, de tiers-lieux, **la volonté d'être acteur-ric-e-s du changement, de participer à la transition économique et sociale** nous ont

donné envie de créer notre tiers-lieu. Le volet marionnette sera un volet parmi d'autres, puisque nous imaginons qu'il rassemble entre autre chose un café cantine, un espace de vie sociale et de co-working, un espace d'épanouissement individuel et collectif à la croisée des chemins entre création artistique, éveil artistique et art-thérapie... En guise de préfiguration, nous participons à la Fête des possibles<sup>49</sup> qui cherche à rendre visibles toutes les initiatives citoyennes qui construisent une société plus durable, humaine et solidaire. »

48 - 9 communes, 18.000 habitant-e-s : <https://valaigo.com/>

49 - La Fête des Possibles est un projet impulsé par le Collectif Transition Citoyenne : <https://fete-des-possibles.org/rdv/fete-des-possibles-21/>



## Jeunesses et ruralités



Reflète d'enjeux de société actuels, nombre d'initiatives autour de la transition (écologique, économique, sociale, culturelle) sont portées par de **jeunes adultes issu-e-s des territoires ruraux ou néoruraux**. Ils ou elles **pâtissent souvent de l'insuffisance** voire de l'absence de **structures à même d'accompagner leurs trajectoires professionnelles, leurs engagements citoyens ou leurs parcours culturels**.

### Le Sonambule : accompagner les parcours culturels des jeunes adultes

Géré par l'Office Culturel Vallée Hérault (OCVH), situé à Gignac, petite commune de 6 000 habitant-e-s, à une vingtaine de kilomètres de Montpellier, le Sonambule développe un projet autour des musiques actuelles depuis 2006. Outre les concerts, de nombreuses actions culturelles sont menées auprès d'un public scolaire (ateliers d'écritures et de pratiques artistiques, dispositif des Fabriques à Musique, Fabrique à chanson – programme de la Sacem – visites du lieu...) et du très jeune public (Les P'tits dimanches, P'tit Festival, ateliers d'éveil musicaux et sonore parents enfants, interventions dans les crèches, les relais assistantes maternelles...). Stéphane Déal, administrateur et médiateur culturel reconnaît : « si ces actions-là fonctionnent bien, on a du mal à toucher un public au-delà du collège. **Les 16-25 ans ne fréquentent pas le lieu**, les plus jeunes ont plutôt autour de 30-35 ans. Bien sûr, la situation s'explique en partie parce qu'à Gignac il n'y a ni lycée, ni BTS ; les adolescent-e-s et jeunes adultes quittent donc généralement le territoire pour partir étudier mais on s'est quand même posé des questions sur l'absence de cette tranche d'âge. Quelles en sont les causes : est-ce dû à la programmation ? Notre façon de travailler ? À l'image du lieu ? Cette question de la jeunesse est une préoccupation de plus en plus partagée sur le terri-

toire. Le Sonambule anime le groupe de travail sur l'action culturelle au sein du Réseau Jeunesse mis en place début d'année 2019 par la Communauté de Communes Vallée Hérault. Dans ce cadre, nous avons initié des ateliers de travail avec les acteur-ric-e-s culturel-le-s du territoire (accueil de loisirs sans hébergement, maisons des jeunes, foyers ruraux, associations socioculturelles...), ainsi que des ateliers avec des jeunes. Si des stages sont créés en fonction de leurs envies et non l'inverse, les jeunes répondent davantage présent-e-s. D'autre part, le contexte évolue : un lycée va prochainement ouvrir ses portes à Gignac et des studios de répétition devraient prochainement compléter l'équipement du Sonambule. Une meilleure prise en compte de la pratique amateur des jeunes **en partenariat avec l'école de musique intercommunale** pourra peut-être permettre plus de liens avec eux. »

### Rendre les territoires plus hospitaliers

Les projets « hybrides » offrent des atouts pour accueillir des jeunes comme en témoigne Solenn Rolandon, chargée des actions culturelles et du développement territorial au Run Ar Puñs « Les activités d'apiculture, de maraîchage ou d'élevage donnent envie à certain-e-s jeunes ; ils ou elles vont plus facilement oser venir vers nous. Les ruches, les moutons, c'est concret, ça permet d'appivoiser le lieu.



Parmi la soixantaine de bénévoles actif·ve·s, un tiers environ sont de jeunes adultes. L'élargissement du projet à une dimension agricole permet de remettre les compteurs à zéro. Chacun·e vient avec ses compétences propres, le projet se construit avec tout le monde dans une forme d'horizontalité car les salarié·e·s ne sont pas compétent·e·s à la base sur ces aspects. Au sein de l'équipe permanente, deux personnes sont d'anciens bénévoles. Avant leur embauche, ils connaissaient donc très bien le projet, étaient en accord avec ses valeurs. Des passerelles se créent assez naturellement. On réfléchit d'ailleurs à un passeport bénévole<sup>50</sup>. »

#### Le Passeport Bénévole

Créé en 2007, le Passeport Bénévole est un livret personnel de reconnaissance de l'expérience bénévole qui peut s'avérer utile dans la perspective d'une recherche d'emploi ou d'une évolution professionnelle. Il permet de certifier des missions, des compétences mobilisées et acquises. Il peut compléter un CV et être valorisé lors d'un entretien d'embauche. Il peut être utile pour entamer une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Il est reconnu par des organismes publics comme Pôle emploi, le ministère de l'Éducation Nationale, l'AFPA, Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes.

Les contacts et liens avec les jeunes adultes se créent grâce au travail avec les lycées d'enseignement général et les lycées agricoles, les centres sociaux et les missions locales car « il est difficile de toucher le public des très jeunes adultes qui partent se former ailleurs. La complémentarité avec ces structures est précieuse. »

#### Partenariat avec les missions locales rurales

Si les services publics de l'emploi et de la formation professionnelle généralement concentrés en milieu urbain sont difficiles d'accès pour les populations rurales, des maillages sont néan-

moins possibles. Conseillère insertion sociale et professionnelle pour la Mission locale du Cœur d'Hérault<sup>51</sup> – qui couvre 84 communes –, Carine Montero rappelle : « notre vocation est d'accompagner au quotidien les jeunes de 16 à 25 ans sur plusieurs problématiques : logement, mobilité, qualification, accès et maintien dans l'emploi<sup>52</sup>. Nous leur apportons des réponses individualisées. **Nous jouons la carte de la proximité et notre service « emploi » mène un travail de prospection auprès des entreprises locales** : ces dernières ont souvent tendance à ne travailler qu'avec Pôle Emploi, nous les incitons à se tourner vers de jeunes candidat·e·s. Depuis deux ans, nous animons le dispositif Groupement des créateurs, nous partons de l'écoute et de l'envie d'entreprendre des jeunes pour les aider à développer leurs projets. Nous organisons régulièrement des maraudes pour aller à la rencontre de ceux qui ne fréquentent pas les missions locales. Nous proposons également des formations financées par la Région. »

Une récente étude menée par les missions locales permet « de démonter des idées reçues : les jeunes ruraux·ales ne sont pas mobiles, ils·elles ne sont pas qualifié·e·s, ils·elles souhaitent partir de la campagne... Au contraire, ils·elles ont parfaitement assimilé la nécessité de se déplacer pour travailler et se former, ils·elles construisent plus tôt que les autres leur vie de couple, ils·elles souhaitent rester dans leur bassin de vie, mais ils·elles rencontrent davantage de difficultés à acquérir leur indépendance et leur autonomie pour entrer dans la vie d'adultes. L'accompagnement des missions locales se poursuit plus longtemps car il se heurte à des réalités territoriales (déficit d'activités économiques et d'emplois, manque de logements locatifs, insuffisance des transports publics et des relais, etc.). Aller au-devant des jeunes et contribuer aux dynamiques de développement local constituent la quintessence de l'action des missions locales rurales<sup>53</sup> » .

53 - Éléonore Poirier, « Regards des missions locales sur la jeunesse de leurs territoires », in Pour, n°225, GREP, 2017

50 - <https://www.francebenevolat.org/actions-et-programmes/valorisation-de-l-experience-benevole/passeport-benevole>

51 - <https://www.mission-locale.fr/annuaire/agence/mission-locale-du-coeur-herault>

52 - On compte 437 Missions Locales et 6 788 lieux d'accueil, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin : <https://www.unml.info/les-missions-locales/le-reseau-des-missions-locales-en-chiffres.html>

Complémentaire aux actions proposées par la mission locale, à signaler l'existence du Partenariat local d'actions jeunesse de l'Hérault (PLAJH) porté par le département de l'Hérault<sup>54</sup>.

#### (Re)valoriser les dispositifs de l'alternance

Le recours aux dispositifs d'alternance apparaît faible en milieu rural. Un participant souligne les difficultés à « trouver des apprenti·e·s ». Les jeunes semblent peu demandeur·euse·s et les offres sont rares. Cette situation s'explique à la fois par une méconnaissance des contrats mobilisables (contrats de professionnalisation ou contrat d'apprentissage) et des difficultés pratiques.

« Un travail reste à mener pour changer les représentations autour de l'alternance encore perçue – à tort – comme un dispositif pour les jeunes en difficulté alors qu'il est ouvert à tou·te·s. »

« Il faut s'y prendre neuf mois à l'avance pour concrétiser un contrat. D'autre part les lieux proposés sont souvent éloignés des lieux de formation, ce qui pose des problèmes de mobilité. »

#### Envisager des changements de posture

Plusieurs structures ont fait état de difficultés à recruter de jeunes adultes, « ce qui est anxiogène pour les employeur·euse·s. C'est compliqué d'être loin des métropoles, les déplacements prennent du temps. On a régulièrement des postes vacants, ce qui finit par nuire au fonctionnement. »

Consultant Culture & ESS, Sébastien Cornu constate : « dans le cadre du projet AJITeR – lire encadré page suivante –, plusieurs témoignages ont montré que les employeur·euse·s plutôt que d'être trop exigeant·e·s sur les compétences initiales qui peuvent s'acquérir par l'expérience ou la formation continue auraient intérêt à **adapter les fiches de poste aux personnes en capacité d'habiter en milieu rural**, d'y créer du lien social, de s'y impliquer. D'au-

54 - <https://jeunherault.net/?PagePrincipale>

#### Les deux contrats concernés par l'alternance

**Le contrat de professionnalisation** conjugue formation pratique, en relation avec la qualification recherchée, et formation théorique dans un organisme de formation.

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus désirant compléter leur formation initiale, aux demandeur·euse·s d'emploi âgé·e·s de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certains minima sociaux. Ce contrat peut être conclu sous la forme d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI)

**Le contrat d'apprentissage** vise à former un·e professionnel·le à même d'évoluer dans le secteur dans lequel il·elle s'est spécialisé·e. Il concerne les jeunes de 16 à 29 ans révolus. L'objectif est de permettre la préparation d'un diplôme par le·a jeune apprenti·e, ce qui engage l'employeur·euse à fournir une formation professionnelle complète.

Sont également concerné·e·s les jeunes de moins de 15 ans ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3e) comme stagiaire de la formation professionnelle. Le contrat peut être un CDD d'une durée de 6 mois à 3 ans ou un CDI.

tant que des compétences trop universitaires ne sont pas toujours faciles à mettre à l'œuvre sur le terrain. Le secteur culturel rural n'offre pas un cadre d'emploi forcément très stable et rémunérateur mais il peut être porteur de sens, de qualité de vie. »

De nombreux·euses jeunes ruraux·ales migrent pour faire leurs études. Les retours sur les territoires d'origine sont assez faibles et il semble qu'ils·elles n'y soient pas toujours les bienvenu·e·s.

« Comment faire revenir les jeunes une fois qu'ils·elles ont été formé·e·s ? Si on veut bien accueillir sur un territoire, il faut pouvoir en porter un récit positif, montrer qu'il est intéressant d'y vivre ou de s'y installer. »

« Comment faire en sorte que les ancien-ne-s acceptent les propositions des jeunes et les voient comme pertinentes même si elles viennent de jeunes qui se sont formé-e-s en ville ? »

« Certain-e-s jeunes qui reviennent peuvent se confronter à une animosité de la part des personnes autochtones. »

« Les territoires ruraux sont perçus comme des espaces où il est encore possible d'entreprendre des projets qu'il serait difficile de mener en milieu urbain. Il est important de pouvoir y accueillir des jeunes, de leur permettre de s'impliquer dans la vie locale, d'être partie prenante, de changer les regards pour qu'ils-elles aient envie de s'installer, de monter des projets, leurs projets. »

« Parfois les institutions ont l'impression qu'il n'y a pas de jeunes et les jeunes ont l'impression de ne pas être entendu-e-s par les institutions. Quand on leur offre des opportunités, les jeunes savent les saisir et se mobiliser. » En témoigne l'initiative de Polymorph Corp.

### Polymorph Corp, faire des campagnes l'avenir des jeunes

L'aventure de Polymorph Corp a débuté en 2017 à Cérilly, dans l'Allier. Léopold Jacquin et Bony Chatagnon, les jeunes co-fondateur-riche-s de l'association racontent<sup>55</sup> : « on a profité d'un moment de liberté dans nos vies respectives, pour sortir des sentiers battus, réfléchir, se laisser tenter vers une nouvelle direction qui ait du sens dans notre société actuelle pressée par l'urgence écologique. **La campagne nous semblait un terrain idéal pour réinventer des manières plus responsables d'habiter, de travailler, de consommer, de produire et pour repenser notre rapport au temps et à l'espace.**

On est arrivé-e-s dans le Bourbonnais un peu par hasard, suite à un coup de foudre avec un couple d'éleveuses qui nous ont généreusement

invité à nous installer dans le hameau de leur ferme, la Ferme du Rutin, toujours en activité. On est tombé-e-s amoureux-euses de l'endroit, du bocage, de la forêt et de ses étangs. On a alors rénové une vieille maison paysanne inoccupée depuis les années 1960 pour accueillir des artistes en résidences et pouvoir nous loger nous-mêmes. On a commencé à se sentir bien ici, à avoir des opportunités et à développer des activités différentes.

En plus de l'accompagnement d'artistes émergent-e-s, on a développé d'autres activités. Car pour **Polymorphe Corp, la culture, c'est aussi bien la création artistique, la créativité, l'éducation populaire que le patrimoine naturel, matériel ou immatériel**, tout ce qui touche par exemple aux savoir-faire manuels et artisanaux. La question de leur acquisition et leur transmission, a toute sa place dans une transition vers une société plus écologique. On a envie de devenir une courroie de transmission entre des personnes désireuses d'apprendre et d'autres désireuses de transmettre. Ce qu'on aime par-dessus-tout, c'est créer des ponts entre les générations et entre les gens.

Les artistes que l'on sélectionne<sup>56</sup> sont celles et ceux qui souhaitent partager leurs pratique avec les habitant-e-s, lors d'ateliers créatifs (peinture, danse, chant...) ou de représentations gratuites.

Tous les deux ans, notre festival, Le Silure Festival, offre trois jours de rencontres et de convivialité aux habitant-e-s de l'Allier, aux visiteur-euse-s d'autres régions, aux associations locales, aux artistes régionaux-ales. On se retrouve tous autour d'expositions, d'ateliers, de représentations, de concerts et de repas partagés.

**Les stages et chantiers participatifs sont l'occasion de mobiliser autour des enjeux climatiques et de la transition écologique.** On y acquiert des connaissances théoriques, des compétences manuelles et des techniques

55 - Vidéo présentation sur le site : [www.polymorphecorp.com](http://www.polymorphecorp.com)  
À écouter l'interview radio réalisée par l'Agence Auvergne Rhône Alpes Spectacle Vivant : <https://auvergnerhonealpes-spectacle-vivant.fr/ressources/inspirez-interview-5-polymorphe-corp/>

53 - Si au départ, les artistes accueilli-e-s en résidences étaient repéré-e-s par le « bouche à oreille », face à l'augmentation des demandes l'association a mis en place un appel à projets avec pour critères : « l'originalité, le lien avec le territoire (au sens large), la pertinence de l'utilisation des ressources apportées par l'association ».

concrètes pour la préservation et de valorisation de l'environnement : éco-construction d'un chalet en bois, rénovation d'une grange, plantation d'arbres, mise en place d'un potager en permaculture, replantation de haies<sup>57</sup> sans oublier les grandes tablées et les balades dans la nature.

Notre projet montre que des jeunes peuvent créer des emplois à la campagne. Nous sommes aujourd'hui tous deux salarié-e-s (respectivement délégué général et directrice artistique), épaulé-e-s par une direction collégiale bénévole d'une douzaine de personnes. Notre intuition et nos envies de départ s'incarnent désormais dans un projet associatif avec une mission forte : développer le dynamisme de ce territoire rural de l'Allier, et plus généralement revaloriser **les campagnes**, notamment auprès des jeunes et des jeunes urbain-e-s<sup>58</sup>. Elles **représentent une multitude d'atouts sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour inventer les modes de vie de la société de demain.** C'est ce qu'on cherche à éclairer avec notre revue *Polymorphes*.



### Polymorphes, une revue dédiée aux nouvelles ruralités<sup>1</sup>

Diffusée localement et nationalement, la revue annuelle Polymorphes s'attache à explorer la naissance de nouvelles ruralités et modes de vies. Elle part « à la rencontre de collectifs et individus qui ouvrent des brèches, déploient de nouveaux faire exaltants. Chaque numéro s'intéresse à un thème, comme une porte d'entrée pour repenser notre impact et nos actions et qui permet d'imaginer de nouvelles manières d'agir et d'être au monde<sup>2</sup>. Fruit du travail des membres du conseil d'administration de Polymorphe ainsi que de nombreux-euses contributeur-riche-s bénévoles, cette revue comporte une centaine de pages d'articles, interviews, illustrations...

1 - Pour en savoir plus sur les nouvelles ruralités, consulter le site de l'association Les nouvelles ruralités. Elle a pour objectif de « porter un discours positif sur les territoires ruraux de nature à inspirer les politiques publiques qui leur sont destinées. [www.les-nouvelles-ruralites.com](http://www.les-nouvelles-ruralites.com)  
2 - Thème du Numéro #0 : Cabanes. Thème du Numéro #1 : Savoir-faire.

57 - Jouant un rôle central dans les écosystèmes locaux, les haies ont été hélas massivement arrachées partout en France et en Europe depuis les années 1950 afin de faciliter la mécanisation et l'industrialisation de l'agriculture. En janvier et février 2020, une dizaine de bénévoles ont replanté 250 mètres de haies et plus de 250 végétaux : <https://www.polymorphecorp.com/chantiers-participatifs>

58 - En 2019, les jeunes représentent seulement 14% de la population rurale : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/agenda-rural-faire-des-campagnes-des-territoires-davenir>

Porté par l'UFISC et ses seize organisations membres<sup>59</sup>, « AJITeR par la Culture ! » est le volet culturel du projet AJITeR / Faciliter l'Accueil des Jeunes Adultes et de leurs Initiatives dans les Territoires Ruraux<sup>60</sup>. Il se déploie autour d'un enjeu central, celui d'une meilleure prise en compte des jeunes adultes (de 18 à 35 ans) dans les territoires ruraux.

Les différents travaux menés (enquête auprès d'une cinquantaine de structures, ateliers et séminaire d'échange, un livret « Récits d'initiatives »<sup>61</sup>) ont montré le rôle des structures artistiques et culturelles dans l'accompagnement des parcours des jeunes adultes sur les parcours culturels, les trajectoires professionnelles et les engagements citoyens et dégagé des freins et leviers.



### Extrait de l'enquête menée auprès de 48 structures<sup>62</sup>

#### Au sujet des parcours professionnels

##### Parmi les freins

- Difficulté d'accès aux aides à l'emploi
- Manque de soutien financier des collectivités territoriales pour l'embauche
- Recours à l'intermittence plutôt que de pérenniser les emplois (logique permittente)
- Problématiques de mobilité
- Difficulté pour fidéliser des compétences adaptées (turn over)

##### Parmi les leviers

- Accompagner la montée en compétence et la transmission
- Travailler au développement des parcours du bénévolat à l'emploi
- Garantir la stabilité financière des structures
- Développer les profils polyvalents plutôt que trop spécialisés

#### Au sujet des parcours d'engagement

##### Parmi les freins

- Mobilisation difficile sur le long terme (implication ponctuelle)
- Niveaux de technicité exigeants et perçus comme difficiles d'accès (fort niveau de professionnalisation)
- Crainte du niveau de responsabilité
- Difficulté de transmission du projet associatif

##### Parmi les leviers

- Favoriser l'autonomie et donner des espaces de libertés aux bénévoles
- Adopter un mode de gouvernance ouvert, transparent, horizontal
- Aménager des temps d'échanges, de relations interpersonnelles

### Extrait du livret « Récit d'initiatives »

Dépassant le cadre des missions pour lesquelles elles sont financées, allant au-delà de l'image et des représentations focalisées sur l'intervention artistique, les pratiques des associations observées les inscrivent comme des actrices dans le paysage de l'accompagnement des jeunes adultes, aux côtés d'autres acteur-ric-e-s dont le soutien à l'initiative est un cœur de métier, apportant des modes d'intervention complémentaire à des dispositifs déjà identifiés et institués. L'accompagnement des parcours professionnels des jeunes artistes mené par les « lieux en commun » (lieux de fabriques partagées, lieux intermédiaires) et lors d'accueils en résidences encouragent l'émergence, l'expérimentation et la recherche, souvent en dehors des canaux institués, en lien avec d'autres lieux d'accompagnement et de résidences. Une vision élargie de la fonction et du métier d'artiste est portée, intégrant la possibilité de liens avec les habitant.e.s, sans pour autant faire de cette dimension territoriale une injonction. L'accompagnement des parcours professionnels non artistiques ouvre la porte à la diversité économique et à la notion « d'entreprendre autrement ». Il peut prendre appui sur le dispositif services civiques et des partenariats avec les missions locales rurales.

L'ensemble des productions AJITeR par la Culture ! est accessible sur le site :

[www.ajiterculture.org](http://www.ajiterculture.org)

59 - <http://www.ufisc.org/membres.html>

60 - Courant sur la période 2018-2021, AJITeR est porté en partenariat avec l'ADRETS (Association pour le développement en réseau des territoires et des services alpins), la CIPRA FRANCE (Commission Internationale pour la Protection des Alpes), le CRE-FAD Auvergne, (Centre de Recherche d'Etude de Formation à l'Animation et au Développement), le RECCA (Réseaux des Café Culturels Associatifs) : [www.ajiter.fr](http://www.ajiter.fr)

61 - L'ensemble de ces productions, ressources et publications est disponible sur le site : [www.ajiterculture.org](http://www.ajiterculture.org)

62 - Fabriques artistiques, lieux intermédiaires, festivals, compagnies, collectifs d'artistes, salles de concert, organisateur-ric-e-s d'événements sans lieu fixe, lieux de diffusion pluridisciplinaire

# Saisons culturelles itinérantes en coopération



## La Grande Boutique : renouveler et élargir les partenariats

Basée à Langonnet, village de 2 000 habitant-e-s au nord du Morbihan, installée depuis 1998 dans un ancien bar-hôtel-restaurant-salle de bal, La Grande Boutique, lieu de rencontres autour des musiques populaires de Bretagne et du monde, mais aussi du jazz, des musiques improvisées et des musiques actuelles, s'est progressivement ouverte aux croisements avec d'autres disciplines, principalement la danse et les arts visuels.



La Grande Boutique diffuse des spectacles au travers d'une programmation dans et hors-les-murs<sup>63</sup>, incarnée par le festival Le Plancher du Monde et Le Plancher, une saison culturelle itinérante dans les communes et communautés de communes de trois départements du kreiz breizh – centre Bretagne : Morbihan, Finistère et Côtes d'Armor. Des activités de résidence,

de soutien à la création<sup>64</sup> permettent une présence d'équipes artistiques – régionales, nationales et internationales – à l'année tout en contribuant à « enrichir le patrimoine immatériel de la Bretagne ». S'ajoutent l'accueil ou l'organisation de stages, de master classes et autres actions culturelles destinées prioritairement au jeune public et très jeune public (de 6 mois à 3 ans)<sup>65</sup>.

Directrice, Perrine Lagrue souligne: « La coopération est inhérente au projet : on s'appuie sur des partenariats avec des associations et organisateur-ric-e-s locaux-ales qui peuvent

être des municipalités, des cinémas, les salles des fêtes, les médiathèques, des théâtres...

**On met tout au pot commun pour donner corps ensemble à cette saison culturelle :** coréalisation des spectacles mutualisation de nos équipements, partage des ressources artistiques, circulation des bénévoles. Au fil du temps, plusieurs limites sont apparues : essoufflement de certaines dynamiques, ressources humaines limitées...

Chaque année, on travaille avec les 7-8 mêmes partenaires. On s'est rendu compte qu'on était prisonnier d'un cadre qu'on s'est fixé il y a plusieurs années, qu'on avait du mal à rebattre les cartes et à se dire : on fera différemment la saison prochaine. On a ressenti la nécessité de bouger les lignes pour éviter une forme de routine.

63 - Exemple de lieux : médiathèque et salle des fêtes à Langonnet, salle des loisirs à Poullaouen, Espace Glenmor et Maison de l'enfance à Carhaix, Salle Lein Roch à Kergrist-Moelou, salle des fêtes et Maison de l'enfance à Rostrenen...

64 - 74 jours d'accueil d'artistes en 2020 dont 11 co-productions.

65 - La Grande Boutique participe aux réunions d'information et rencontres professionnelles organisées par Très Tôt Théâtre et Bretagne en Scènes

Pour mieux inscrire la saison culturelle itinérante sur le territoire, une réflexion est menée au sein du groupe de travail « Vie du Centre Ouest Bretagne (Cob) » associant les partenaires historiques de La Grande Boutique mais aussi des acteur-ric-e-s culturel-le-s implanté-e-s depuis peu. On souhaite faire un pas vers eux-elles. Même si notre projet est parti du terrain, on peut être perçus comme une institution. Territoire qui s'est beaucoup débrouillé seul, grâce à des énergies bénévoles, le Centre Bretagne garde une méfiance envers l'institution.

Actuellement à l'étude, l'obtention de l'appellation Scène conventionnée – art en territoire<sup>66</sup> marquerait une reconnaissance de notre travail et générerait des moyens financiers complémentaires. La stratégie consisterait alors non à étoffer la programmation de spectacles déjà dense mais à restructurer l'équipe permanente en créant un poste de communication et en dédiant un poste intégralement aux actions de médiation culturelle. Nous pourrions renfor-

cer les partenariats, y compris hors du champ artistique : résidences de création et ateliers de pratiques artistiques en milieu scolaire, en milieu hospitalier, dans les foyers logements... Le travail à l'échelle d'un territoire comme le Centre Bretagne ne peut faire l'économie de ressources humaines significatives.

## AJAL : intégrer l'ensemble des parties prenantes

Née dans les années 60 à Sauverre-de-Rouergue, dans l'Aveyron aux portes de Rodez, mise en sommeil dans les années 80, AJAL, Association Jeunesse Arts et Loisirs renaît lorsqu'en 2003, un groupe de jeunes lancent le Root's Ergue Festival<sup>67</sup>, dédié au reggae bientôt suivi d'un festival chanson et électro et d'une reprise en main de La Fête de la Lumière, manifestation qui sera étoffée avec des arts de la rue, des arts visuels, des concerts. Le succès de ces trois temps forts rythmant



Roots'Ergue Festival (© Laura Bec)

66 - L'appellation « scène conventionnée d'intérêt national » réunit des structures de création et de diffusion soutenues par le ministère de la Culture en raison de leur action en faveur de la création artistique, du développement de la participation à la vie culturelle, de l'aménagement et de la diversité artistique et culturel d'un territoire. Il existe trois mentions « art et création », « art, enfance, jeunesse » et « art en territoire ».

67 - [https://everybodywiki.com/Roots%27Ergue\\_Festival](https://everybodywiki.com/Roots%27Ergue_Festival)

l'année – au printemps, à l'été et à l'automne – conduit l'association à se professionnaliser à partir de 2015. Un permanent est embauché en 2016<sup>68</sup>. En 2017, elle s'ouvre à l'éducation artistique et à la pratique amateur. En 2019, le projet « musiques itinérantes dans le Pays Ségali » voit le jour en réponse au souhait des élu-e-s de lancer une saison culturelle sur le territoire intercommunal nouvellement créé<sup>69</sup> – 23 communes et 17 000 habitant-e-s.

Le projet est mené grâce à une équipe constituée aujourd'hui de quatre salariés et quelques 400 bénévoles.

Ancien président devenu aujourd'hui directeur, Basile Delbruel raconte : « Au départ, les ancien-ne-s nous ont demandé si l'association pouvait reprendre le bal de la fête de la Châtaigne qui tombait en désuétude. Au lieu de faire venir un petit orchestre comme attendu, on a organisé un festival de reggae. Convaincre de son intérêt n'a pas été évident. On a fait le choix de ne pas être un festival de niche. Aussi on programme certain-e-s artistes un peu plus *mainstream*, on a ainsi un public qui mélange des personnes venues pour la fête de la châtaigne et d'autres pour la musique.

On essaie toujours de **rechercher des entrées multiples pour s'intéresser à l'ensemble des populations du territoire**. On joue le jeu de la valorisation du patrimoine auquel les ancien-ne-s sont attaché-e-s. Par exemple, on donne des concerts en plein air sur la place aux arcades de Sauveterre-de-Rouergue – classé comme l'un des plus beaux villages de France –, dans la cour du Château de Taurine. L'important est de créer une vision commune. **Chaque année, on met autour de la table l'en-**

68 - Une première création de poste en 2012 ne s'était pas avérée concluante.

69 - <https://www.payssegali.fr/le-territoire/le-pays-segali/> : « Pays Ségali Communauté soutient les initiatives menées par les associations, dans le cadre de ses compétences. L'objectif est de favoriser et de promouvoir l'ensemble du territoire communautaire et de soutenir l'initiative associative représentant un intérêt général : la culture pour tou-te-s et le vivre ensemble en Pays Ségali ».

70 - Un Centre Éducatif Fermé est une structure d'hébergement collectif destinée aux mineur-e-s délinquant-e-s multirécidivistes de 13 à 18 ans, pour une période de 6 mois renouvelable

71 - Créés depuis 2014, établissements publics regroupant plusieurs EPCI à fiscalité propre associés dans un périmètre territorial non enclavé sous la forme d'un syndicat mixte, les pôles d'équilibre territorial et rural (PETR) permettent la coopération entre des territoires ruraux et des petites et moyennes villes.

Source : Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays : <https://anpp.fr/payspetr/>

72 - Cette présentation est extraite du portrait réalisé dans le cadre des travaux d'AJITeR par la culture : <http://www.ajiterculture.org/>

73 - <https://fugaces.com/>

**semble des partenaires publics** : représentant-e-s de toutes les mairies de l'intercommunalité, de la Région, des services de l'État... On repose le projet, on travaille sur les perspectives. Depuis 2018, un projet triennal est élaboré.

**On cherche à créer des ponts pour se développer de manière collaborative**. Sur le volet social, on s'est récemment rapproché d'un Centre Éducatif Fermé<sup>70</sup>. On porte un projet de scène mobile qui ferait office de guinguette en partenariat avec deux autres associations tarnaises (Pollux et Xfest organisation). AJAL siège dans les comités de programmation des fonds Leader, au comité de programmation du PETR<sup>71</sup>, à l'Office de tourisme intercommunal. »

### Le Lieu : des Escapades à l'espace de création pérenne<sup>72</sup>

En 2007, Cécile Le Meignen et Laura Dahan alors toutes jeunes comédiennes fondent Les Fugaces<sup>73</sup>, compagnie de théâtre dans l'espace public. Après les premières années passées à Paris, elles font le choix à la trentaine de quitter l'espace urbain « saturé et concurrentiel » pour le sud des Yvelines. Elles souhaitent aussi explorer de nouvelles dynamiques de travail : « nous ne nous imaginions pas cantonnées sur un plateau au service d'une mise en scène. Nous voulions composer avec les gens. Tous les gens, artistes ou non artistes. »

En 2012, la petite commune de Galluis – un peu plus d'un million d'habitant-e-s – charge la compagnie d'organiser la Fête des Lumières. Les Fugaces proposent de travailler avec des amateur-e-s, s'essayent à la mise en scène. Deux mois plus tard, une promenade théâtralisée

transforme les rues. C'est un succès et l'année suivante, la direction de la Fête du village leur est confiée. Quatre autres compagnies amies sont conviées à participer à l'événement. De nouveau, le public est au rendez-vous. Encouragée par les retours positifs, la compagnie pense à une suite.

Des premiers contacts sont pris avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour expérimenter des résidences itinérantes. **Le projet Escapade(s) voit le jour** : entre 2014 et 2016, dans quatre villages voisins de la Communauté de Communes Cœur des Yvelines<sup>74</sup>, quatre spectacles orchestrés par Les Fugaces et la complicité de quatre autres compagnies invitées sont conçus par / avec les habitant-e-s. Les restitutions prennent la forme de déambulations alliant théâtre de rue, arts plastiques, danse et musique « dans l'esprit des fêtes populaires d'antan ». Elles rassemblent plus de 1 500 personnes. L'engouement scelle des liens affectifs forts : « ce territoire est devenu notre territoire de cœur. Intuitivement, nous avons senti qu'il y avait des besoins de convivialité, de présence artistique... ».

À la recherche d'un espace de stockage pour les décors et costumes utilisés pour les spectacles déambulatoires, Les Fugaces s'adressent au Parc naturel. Sophie Dransart, chargée de mission culture et patrimoine les oriente sur la Mutuelle de la RATP propriétaire d'une maison de retraite à l'abandon depuis une dizaine d'années. Grâce à un chantier participatif, cette bâtisse de 250 m<sup>2</sup>, idéalement située à la lisière



de la forêt de Rambouillet, est transformée en un lieu de résidence et de création artistiques. Le collectif des « Gens du lieu » est né : « après Les Escapades, une autre aventure commençait ».

Début 2017, les premiers appels à résidences sont lancés. Chaque année, une trentaine d'équipes sont accueillies. Des sorties de résidence sont proposées aux habitant-e-s des communes du Sud des Yvelines lors des Rendez-vous du Lieu. Sidonie Diaz, coordinatrice, précise : « chaque Rendez-Vous est imaginé, pensé, réalisé conjointement entre l'équipe du Lieu, les artistes en résidence, la commune accueillante, des associations locales, des habitant-e-s, des écoles, etc. ».

Pour Sophie Dransart : « accompagner Les Fugaces a semblé logique. **La compagnie s'appuie sur la réalité historique, paysagère, sociale du territoire, ce qui correspond aux enjeux de développement d'une culture de proximité<sup>75</sup>** du Parc naturel – il faut savoir qu'ici, pour de nombreuses personnes la culture, c'est aller au théâtre à Paris une fois par an. La démarche de la compagnie est d'emblée apparue riche et originale. Elle repose sur la création, qui plus est partagée, dans un contexte où la culture est plutôt appréhendée sous l'angle du patrimoine (avec les demeures d'exception, les chœurs et ensembles...) et où « les élu-e-s dédié-e-s à la culture sont très peu nombreux-euses et peu formé-e-s ». Avant leur arrivée, les arts de la rue



74 - Depuis le 1er janvier 2014, la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines comprend 31 villages ou petites villes représentant au total 49.510 habitant-e-s : <https://www.coeur-yvelines.fr/presentation/composition/>

75 - « Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et urbaine » est l'un des quatre axes stratégiques énoncés dans la charte 2011-2023 du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

n'étaient pas représentés. Grâce à ma connaissance fine du territoire, j'ai pu compléter les contacts déjà pris – un important travail de terrain avait été mené –, faciliter les mises en réseau et initier notamment une rencontre avec la DRAC et la Région Île-de-France, pour dé-

passer le soutien et les seuls financements locaux. **C'est le rôle du Parc de faire le lien entre les institutions, les acteur·rice·s culturel·le·s et les élu·e·s.** »

## Les relations entre élu·e·s, institutions et acteur·rice·s culturel·le·s



À la Filature du Mazel, le CA rassemble des représentant·e·s des associations « locataires » et des différents partenaires : commune, communauté de communes – propriétaire du bâtiment mis à disposition par bail emphytéotique –, du Département... Pour son président Laurent Gouardes, « inviter les collectivités à faire partie du CA était une façon de les impliquer au-delà du financement – mais ils ne sont pas membres du bureau. Même lorsque les élu·e·s changent, on se doit de travailler avec eux, de prendre le temps de reformuler le projet. Au fil du temps, ce CA est devenu un espace d'échanges, de débat ; une instance de décision qui fonctionne bien, dans un climat de confiance. »

Si comme pour la Filature, des expériences positives de relations avec des élu·e·s et institutions ont été relatées, c'est souvent des difficultés de dialogue que les témoignages d'acteur·rice·s culturel·le·s ont pointé. Nous les rapportons ici comme autant de points de vigilance et d'axes de progrès possibles.

### Des points de tension récurrents

Ainsi, **certaines structures ont pu pâtir de nouvelles donnes politiques.**

« Pendant cinq ans, j'ai été directrice d'un lieu dans le Vaucluse bâti autour d'un projet musicales actuelles très populaire, avec une part d'underground dans la programmation, en prise avec les publics, les pratiques amateurs. Après les élections, il a fallu réécrire un nouveau projet pour rentrer dans la commande politique : créer un tiers-lieu. J'ai eu l'impression de passer d'un projet artistique fort à un projet économique fort. Ce fut la raison de mon départ. »

« Le nouveau maire élu est très enthousiaste de notre présence dans ce village. À l'inverse, le nouveau président de la communauté de communes ne comprend pas le projet. Comment communiquer avec lui ? Qui plus est, en tant que jeunes ? »

Le dialogue peut être parfois freiné par le manque d'interlocuteur·rice·s dédié·e·s aux questions culturelles. Rappelons que les intercommunalités prennent rarement la compétence culture ou sont soumises selon leurs contextes au poids de contraintes budgétaires.

« Sur certaines intercommunalités du bord de la Garonne, 90% du budget est absorbé par l'entretien des digues et la protection contre les inondations. »

« Au niveau de notre intercommunalité, le temps de travail de la personne en charge de la culture représente 1/4 d'ETP. Nous sommes confrontés au manque de connaissance du secteur, au turn over d'élu·e·s, ce qui donne parfois des situations cocasses. »

Pour certains, la « polyvalence » des élu·e·s peut présenter des avantages.

« Sur notre territoire, certain·e·s élu·e·s dynamiques en charge de la culture portent d'autres compétences (enfance, jeunesse). Ils·elles ne font pas partie du sérail et cela amène de la richesse dans le débat, des approches plus transversales, ce qui permet dès le départ à d'autres acteur·rice·s d'être présent·e·s dans les réflexions et de se sentir légitimes. »

Plusieurs participant·e·s ont souligné les difficultés à faire accepter un temps long :

« Un mandat politique est court, les élu·e·s veulent aller vite. La DGS (Direction Générale des Services) met la pression : Il faut que ça enchaîne, ça enchaîne... »

Faire saisir les différentes facettes d'un projet semble une gageure pour différentes structures, surtout si elles sont portées sous des formes juridiques coopératives encore peu répandues.

« D'un côté, tout invite à décloisonner, de l'autre les partenaires financiers demandent à ce qu'on rentre dans les cases. Le Département refuse de financer les Scic, invoquant des obstacles liés au règlement d'intervention. En réalité, on a l'impression que les oreilles se ferment quand on parle de culture. »

Certain·e·s acteur·rice·s estiment utile de savoir s'adapter à des « attentes » politiques.

« Il y a du débat, des compromis à faire avec les cadres institutionnels, sans pour autant vendre son âme : parfois accepter de programmer un·e artiste mainstream va permettre de déclencher une convention sur trois ans et assurer une viabilité. »

Pour d'autres, ce n'est pas envisageable : « on peut avoir un projet artistique exigeant et populaire à la fois. On n'a pas à modifier un projet artistique selon les désirs des institutions ou des politiques. On doit assumer notre responsabilité artistique. »

**Des participant·e·s ont regretté des processus de concertation peu satisfaisants : manque de prise en compte de l'existant, visions descendantes et injonctions verticales ont été critiqués.**

« Dans certaines régions, seuls les acteur·rice·s subventionné·e·s autour de la table. Si on parle de complémentarité, de diversité, il n'est pas logique d'exclure les acteur·rice·s privé·e·s. »

« Les enjeux de ce type de démarches doivent être clairs et formalisés, au risque de générer des malentendus, des déceptions, voire de la colère... »

« On sort de différentes démarches de concertation à plusieurs niveaux et on a découvert que les décisions étaient déjà prêtes instaurant des dispositifs qui deviennent le but exclusif pour les prochaines années. »

« Certain·e·s élu·e·s organisent des concerta-

tions, mais en réalité ils·elles sont en attente de dispositifs normés à appliquer partout de façon identique. »

« Certain·e·s élu·e·s souhaitent que les scènes conventionnées s'étendent sur les territoires ruraux alors qu'il existe déjà des structures sur ces mêmes territoires. »

« C'est le piège des équipements structurants qui voient leurs cahiers des charges étendus. Les élu·e·s chargent la mule. Plutôt que de sur-missionner UN lieu qui laisserait les autres de côté, pourquoi ne pas commencer par faire un état des lieux de tou·te·s ceux·celles qui œuvrent, les conforter dans leur projets ? »

« Il y a parfois du mépris. J'ai par le passé été administratrice, lorsque j'allais rencontrer des Scènes nationales ou des institutions, on me faisait bien sentir que je représentais la compagnie estampillée rurale. »

« Les Comités régionaux des professions du spectacle (Coreps) sont certes des espaces de discussion, mais ils ne suffisent pas car ils sont réservés à certain·e·s professionnel·le·s. »

De nombreux·euses acteur·rice·s culturel·le·s aspirent à un changement de la nature des relations : « considérer les acteur·rice·s comme des partenaires et non comme prestataires, considérer les (financeurs, institutions) comme des partenaires et non comme des tutelles. »

Une demande récurrente est apparue : « des soutiens au fonctionnement plutôt qu'aux projets. »

## Le rôle facilitateur des agences départementales

Née en 1977, Culture Lab 29, Agence culturelle départementale du Finistère a vu ses missions redéfinies en 2020. L'accent est mis sur l'accompagnement des intercommunalités dans l'élaboration et la structuration de projets culturels de territoires. Culture lab 29 se positionne comme facilitateur, pour soutenir élu·e·s et technicien·ne·s dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces projets. La démarche est basée sur le volontariat : sur les 21 intercommunalités existantes, à ce jour, une dizaine l'ont sollicitée.

Culture Lab 29 – désormais sous statut d'établissement public – agit en faveur du développement et de la structuration de la filière culturelle autour de trois pôles : formation professionnelle ; culture et territoires ; informations, ressources, accompagnement. « Penser une stratégie culturelle à l'échelle de l'intercommunalité, c'est : construire une vision partagée du territoire et renforcer les coopérations en associant collectivités locales, acteur·rice·s culturel·le·s et citoyen·ne·s ; définir et clarifier les lignes de partage et les complémentarités entre la Communauté de communes et les communes qui la composent ; renforcer le dialogue avec les autres partenaires publics »<sup>76</sup>.

Coordinatrice du pôle Projets culturels de territoire, Gaëlle Mogental précise : « cette mission concerne les intercommunalités uniquement, échelon sur lequel nombre d'élu·e·s ont commencé à prendre des bribes de compétences culturelles : le transfert d'équipement peut être parfois partiel, certains dispositifs sont morcelés... Dans nos échanges avec eux·elles, on a senti leur envie de formaliser davantage ces politiques culturelles, de leur donner un peu plus de corps, dans des contextes où des frictions existent entre les villes-centre et les communes alentour plus rurales qui se trouvent comme dépossédées de la question culturelle.

On doit alors **donner une légitimité à chacun·e des acteur·rice·s en présence**. Les périmètres des intercommunalités ne correspondent pas toujours aux bassins de vie, ce qui est problématique car l'enjeu n'est pas de raisonner au niveau de l'intercommunalité en tant qu'entité administrative.

Plusieur·e·s élu·e·s nouvellement arrivé·e·s suite aux dernières élections ont exprimé le besoin d'être nourri·e·s dans leurs réflexions. On essaye alors de créer de l'interconnaissance : rencontres, visites de terrain autour d'un projet (associant des technicien·ne·s).

Culture Lab 29 s'appuie sur différentes structures ressources : la Maison du Théâtre, Très Tôt Théâtre (jeune public), Le Fourneau (arts de la rue), l'EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère et Cinéphare ainsi que sur les services départementaux de la Direction de la culture, des patrimoines et du sport du Département. Une instance de concertation et de réflexion qui regroupe les différentes expertises des uns et des autres (lecture publique, spectacle vivant, cinéma, patrimoine), la CCOCOT, Commission Culturelle de Co construction et d'Observation sur les Territoires.

« L'idée est de décloisonner au maximum, de sortir des logiques en silos où chacun·e pense par rapport à sa discipline, **de sortir des approches par métiers et secteurs pour amener une approche plus croisée**, dégager une cohérence, **un sens commun**. »

« Régulièrement, on est interpellé par des élu·e·s qui souhaitent construire une salle culturelle ; souvent ; ils ou elles n'ont pas commencé à penser le projet mais ont déjà repéré un lieu, un·e architecte. On les invite à faire le point sur les structures déjà actives sur le territoire, peut-être imaginer des maillages. »

Au début des démarches, la volonté des élu·e·s pour rencontrer la diversité des acteur·rice·s est palpable, on n'a pas trop de mal à faire lien. Une interconnaissance et une réflexion partagée s'engagent. Mais au moment de la formalisation du projet, on constate parfois une rupture dans la concertation de la part des

élu·e·s. On doit alors **défendre le fait que la coconstruction est un processus permanent.**

Directeur depuis de longues années de l'Association Départementale pour le Développement des Arts du Tarn (ADDA), Thierry Morlet, rappelle : « La création d'une mission rock faisait partie de ma feuille de route à mon arrivée. C'était une commande du département nourrie par une demande sociale assez prégnante. On a recruté un ancien mineur très actif dans l'organisation de concerts, en reconversion suite à son licenciement. **L'action s'est donc**

**construite autour de la légitimité d'un acteur de terrain reconnu.** On avait à la fois la caution du terrain et la caution du Département, de la Drac qui commençait à s'intéresser à d'autres esthétiques. On a ainsi pu sensibiliser nombre d'élu·e·s et de petites communes<sup>77</sup>. Ce cadre souple et volontariste offert par le Département en faveur de la culture ne s'est pas démenti. Autour des présences artistiques dans la durée – l'un des marqueurs forts de cette politique – se construisent des projets qui font se croiser des élu·e·s, se rassembler des acteur·rice·s, se rencontrer des habitant·e·s. »

77 - Le livre *L'Épopée du Rock noir* retrace l'histoire des musiques actuelles dans le Carmausin et dans le Tarn avec quelques pages sur le contexte et le démarrage de la mission rock à l'ADDA du Tarn : <https://www.rythmes-croises.org/lepopée-du-rock-noir-daniel-loddo/>

Née en 1975, l'ADDA du Tarn a pour mission de contribuer au développement qualitatif et à la structuration de la vie musicale, chorégraphique et théâtrale dans le département au travers plusieurs actions : musique, danse et théâtre à l'école et au collège ; accompagnement des pratiques amateurs ; formation continue et professionnelle ; aide à la diffusion ; centre de ressources. Elle apporte aussi conseils et expertises aux porteur·euse·s de projet et aux collectivités locales (études, états des lieux, analyses, aide au montage des dossiers, conseil juridique, etc.)

## Sélection de ressources



**Quelques ressources récentes liées aux grandes thématiques abordées lors des échanges :**

### Projets culturels de territoire

- Mayenne Culture, *Guide des projets culturels de territoire : Méthodologie et ressources*<sup>78</sup>, 2018
- Agence culturelle Grand Est, *Modeler un projet culturel de territoire*<sup>79</sup>, guide pédagogique, 2020
- La culture à l'âge de l'intercommunalité, L'observatoire, la revue des politiques culturelles, 2019 /2<sup>80</sup>
- François Pouthier, *Vers un projet culturel de territoire, communauté de communes Convergence Garonne*, [rapport de recherche], UBIC Université Bordeaux Inter-Culture, 2018<sup>81</sup>

### Repères sur les droits culturels

- Réseau culture 21 : <https://reseauculture21.fr>
- Agence Rhône Alpes Spectacle Vivant, Fiche mémo sur les droits culturels, 2021
- UFISC, *Culture et émancipation, cheminer avec les droits culturels*, 2020
- Cécile Offroy, Réjane Sourisseau, *Démocratisation, démocratie et droits culturels*, Opale / Fondation Carasso, 2019

### Jeunesse

Le site d'AJITeR par la culture ! : [www.ajiterculture.org](http://www.ajiterculture.org)

### Transitions

- Le site du Transiscope, portail d'accès unique aux projets de la transition écologique et sociale : <https://transiscope.org>
- Le site Sol et civilisation, innover ensemble dans les territoires : [www.soletcivilisation.fr](http://www.soletcivilisation.fr)
- La coopérative des tiers-lieux, *Le tiers-lieu à dimension culturelle*, Opale / CRDLA Culture, 2020

78 - <https://mayenneculture.fr/publication/guide-des-projets-culturels-de-territoire/>

79 - <https://culturegrandest.fr/culture-et-territoires>

80 - Sommaire consultable sur ce lien : [http://www.observatoire-culture.net/rep-revue/rub-sommaire/ido-68/la\\_culture\\_a\\_l\\_age\\_de\\_l\\_intercommunalite.html](http://www.observatoire-culture.net/rep-revue/rub-sommaire/ido-68/la_culture_a_l_age_de_l_intercommunalite.html)

81 - Téléchargeable sur le lien : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01861700>

Responsables éditoriaux : CITI, FAMDT, FEDELIMA, OCTOPUS, l'UFISC, THEMAA  
Synthèse : Réjane Sourisseau  
Prise de notes : Aurélie Berducat et Célia Berthet  
Mise en page : FEDELIMA  
Publication : Janvier 2022



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

